ISSN 0024-7650

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1490 - 24 janvier 1996 - prix : 9 F

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Crédit Foncier, France Télécom, Enseignement, EDF...

NON AUX PROJETS DU GOUVERNEMENT ET DU PATRONAT !

p.7 et 10 à 14

Algérie :

ENTRE TERREUR ISLAMIQUE ET DICTATURE MILITAIRE

p.3

M 6189 - 1490 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société
4 – Réforme de l'appareil judiciaire
– Le Sénat et le travail «au noir»
6 – Pollution : une société à décontaminer
16 – Les restrictions au droit d'asile

Politiciens
5 – Le programme du PS : faut pas rêver !
– Accord PS-écologistes

Tribune
6 – La gauche et les élections de 1998 : les grandes manœuvres

Dans le monde
8 – Serbie : crise à Belgrade, poudrière au Kosovo
9 – Corée du Sud : la suspension de la grève générale
– Rapport de l'OMS sur le développement de certaines maladies

Dans les entreprises
7 – EDF-GDF : 32 heures payées 35 «Non aux diminutions de salaires !»
– Patronat : les profits vont bien
12 – France Télécom et la «concurrence» sur le dos des travailleurs
– Castorama (Lille-Englos) : travailleurs en colère
13 – Crédit Foncier : les employés refusent de payer pour les spéculateurs
– Chausson (Creil) : après la fermeture
14 – Michelin (Bourges) en grève
– SNPE (Toulouse) la grève continue
– Famille Eco/Boum (Argenteuil)

Dans l'enseignement
10/11 – Maîtres-auxiliaires au chômage
– Noisy-le-Sec : l'école malade de la société
– Lille, Montreuil : des réactions contre la misère des écoles

Lire, voir
15 – *Le Mexique insurgé* de John Reed, réédition
– *Trop tard*, film de Lucien Pintillé

Anniversaire
16 – Les trois «L» : Liebknecht, Luxembourg, Lénine

On veut la retraite, MAIS PAS LA BÉRÉZINA !

Jean Gandois, le patron du syndicat des patrons, s'est prononcé dimanche 20 janvier contre la retraite à 55 ans en ajoutant qu'il faudrait plutôt en reculer l'âge.

Il faut dire que les patrons sont inquiets. Après la grève des cheminots de novembre-décembre 1995 qui avait réussi à faire rentrer dans la gorge de Juppé son projet de leur supprimer cet avantage-là, la revendication s'est révélée peu à peu contagieuse.

Dans plusieurs villes, au cours de 1996, les employés des transports en commun publics et privés se sont mis en grève pour revendiquer, eux aussi, la retraite à 55 ans. Et ce fut la grève des chauffeurs routiers qui avait cette revendication dans ses objectifs. Du coup, Juppé et d'autres hommes politiques sont montés au créneau expliquer qu'une telle revendication n'était vraiment pas raisonnable.

Pourtant, après 50 ans, encore plus qu'avant, il est bien dur de travailler, surtout dans certains emplois.

D'ailleurs les patrons savent se débarrasser des travailleurs âgés. Ils savent inventer, avec l'aide de l'État, tout un tas de préretraites, FNE, etc., pour faire partir les plus vieux des travailleurs avec des revenus réduits jusqu'à une retraite qui sera, elle aussi, amputée.

Il n'y a pas si longtemps, les patrons de Renault et de Peugeot ont réclamé l'aide de l'État pour se séparer de quarante mille travailleurs de plus de 50 ans.

Certains ont pu voir à la télévision Jacques Calvet, le patron de Peugeot, verser des larmes de crocodile sur le martyre, disait-il en substance, de ces travailleurs de plus de 50 ans, contraints à des efforts physiques pénibles sur les chaînes de fabrication. Ce patron aurait pu se servir des profits de Peugeot pour améliorer les conditions de travail. Mais non ! Il préfère jeter les vieux travailleurs comme des outils usés.

On nous rebat les oreilles du nombre de personnes âgées qui va en augmentant et sur le fait que bientôt il n'y aura plus assez d'actifs pour faire vivre les retraités. Mais pourquoi serait-ce aux travailleurs des générations à venir de faire vivre les travailleurs retraités ? Pourquoi ne serait-ce pas au patronat, pour lequel les travailleurs ont sué des profits pendant toute leur vie, d'assurer la vieillesse de ceux qui l'ont enrichi ? Il n'y aurait pas assez de profits engrangés dans les caisses et le patronat n'aurait pas de fortune personnelle ? Il serait temps d'aller y voir de plus près, en levant l'opacité qui règne sur les finances et la richesse de la bourgeoisie française !

La valeur moyenne des actions en Bourse a augmenté de 25 % durant 1996. Quels sont les salaires qui en ont fait autant ? Et si les actions ont augmenté, c'est que les bénéfices l'ont fait.

Oui, il est grand temps d'aller fouiller les poches du patronat et des hommes les plus riches du pays.

Par le jeu des préretraites, du FNE, du chômage qui fait qu'après 50 ans on ne trouve plus de travail, aujourd'hui la moitié des travailleurs de plus de 50 ans ne travaille pas. Avec, évidemment, des revenus réduits et dans la plupart des cas des points en moins pour leur retraite.

Alors, ne serait-il pas possible d'assurer à la totalité des travailleurs de plus de 50 ans une retraite décente ? Bien sûr que si ! A condition d'aller prendre l'argent là où il est.

On nous amuse avec le problème des fonds de pensions, ce nouveau régime de retraite qui s'ajoute à tous les autres et qui a surtout pour but de donner 30 ou 50 milliards à gérer aux banques et aux compagnies d'assurance. Ces retraites, dites par capitalisation, ne seront accessibles qu'à quelques cadres les mieux payés. A condition que, d'ici leur retraite, l'inflation n'ait pas dévalué les rentes qui leur seront versées... Mais cela les concerne !

Les travailleurs, eux, ce qu'ils veulent, c'est des conditions de travail décentes, qui ne les usent pas avant l'heure, pendant leur vie active, afin d'être à même de profiter, en pleine possession de leurs moyens, de leur retraite et de pouvoir, éventuellement, être utiles à la société sans suer des profits pour un patron.

(Éditorial des bulletins d'entreprise du 20 janvier 1997)

La prochaine réunion du

CERCLE LÉON TROTSKY

aura pour thème :

«La protection sociale : des assurances... contre la révolte ouvrière»

Vendredi 31 janvier à 20 h 30

Salle de la Mutualité, 24 rue Saint-Victor à Paris (5e)

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 20 F

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	380 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL et VILLE : .....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE, pour une durée de : .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

LE PEUPLE ALGÉRIEN ENTRE LA TERREUR ISLAMISTE ET LA DICTATURE MILITAIRE

L'Algérie connaît une nouvelle flambée d'attentats sanglants. Des voitures piégées ont explosé dans des rues d'Alger, mises là dans l'intention évidente de faire le plus de victimes possibles, au hasard, parmi la foule des quartiers populaires. Mais on compte aussi des dizaines de victimes dans d'autres villes, souvent égorgées par les commandos armés islamistes. Et il y a toutes celles dont on ne parle pas, car le gouvernement algérien veut éviter de faire connaître l'ampleur réelle de cette véritable guerre civile qui aurait fait plusieurs dizaines de milliers de morts depuis cinq ans.

Les groupes islamistes veulent montrer leur capacité à frapper, où ils veulent et quand ils veulent, et à s'imposer à la population par la terreur. La religion est pour eux la couverture d'une lutte sans merci pour le pouvoir. Les islamistes ne l'ont pas encore conquis mais ils veulent déjà faire sentir à toute la population d'Algérie leur capacité à instaurer une dictature. Ils veulent répondre ainsi aux proclamations du pouvoir qui, périodiquement, déclare en avoir fini avec ces groupes et avoir rétabli la sécurité.

Mais de quelle sécurité s'agit-il ? Le pouvoir militaire cherche à se donner une légitimité par la lutte contre la terreur islamiste. Mais on ne peut oublier qu'il s'agit tout autant d'une dictature ; à la racine de la crise actuelle, il y a ce pouvoir militaire et policier régnant sans partage et qui, il y a quelques années, a répondu à coups de mitrailleuses à la révolte de la jeunesse contre une vie sans espoir. Les groupes islamistes ont saisi cette occasion de se présenter comme une alternative possible à cette situation bouchée.

Le peuple algérien est ainsi pris en otage, sommé de choisir entre deux pouvoirs qui s'affrontent les armes à la main ; les uns – les islamistes – le font au nom de la religion, les autres – les militaires – le font au nom de la modernité… et de la religion aussi. Mais au peuple algérien, les uns et les autres n'ont à promettre que la souffrance.

Car même dans un pays développé comme la France, la société capitaliste en crise ne promet à une grande partie de la jeunesse qu'un avenir fait de chômage et de précarité. C'est encore bien pire dans un pays comme l'Algérie, en proie au sous-développement économique. Car les conséquences de la colonisation continuent à se faire sentir, plus de trente ans après l'indépendance ; fondamentalement, celle-ci n'a rien changé à la situation de dépendance de l'économie algérienne, à l'égard des capitalistes français notamment.

Les grands capitalistes français, tout comme ils exploitent les travailleurs en France, continuent malgré l'indépendance à exploiter le peuple algérien et portent une grande part de responsabilité dans l'accroissement de sa misère. La dictature militaire de ce point de vue les aide, avec la collaboration des gouvernements français. Car c'est elle qui oblige la population algérienne à accepter de payer de quoi assurer les profits, non seulement des bourgeois algériens, mais aussi des capitalistes et des banquiers français.

Et si les islamistes venaient au pouvoir, seul changerait le visage de la dictature, pas son rôle.

Alors, le sort des travailleurs de France et de ceux d'Algérie est lié ; non seulement parce qu'ils ont les mêmes ennemis ; non seulement parce qu'une bonne partie de la classe ouvrière de France est faite de travailleurs d'origine algérienne qui se sentent directement touchés par le drame qui se joue là-bas ; mais parce qu'ils n'ont pas d'autre choix, les uns comme les autres, que de se battre pour transformer cette société au service du capital, en une société au service des travailleurs.

La société capitaliste n'ouvre pas d'autre avenir que cette extension du chômage, de la précarité et de la misère, qui se fait sentir sur les deux rives de la Méditerranée. Une des conséquences politiques de ce recul de la société est justement la montée de l'obscurantisme et des idées réactionnaires. L'islamisme en Algérie et le lepénisme en France ne sont de ce point de vue que deux illustrations d'un même phénomène.

Face à cela, il n'y a pas le choix. Il faut à tout prix que la classe ouvrière lutte, redonne vie à des partis révolutionnaires, se donne les moyens d'en finir avec la société capitaliste et de transformer cette société, à l'échelle mondiale, dans un sens socialiste et communiste. Sans quoi la dégradation de la situation en Algérie – comme dans bien d'autres pays – ne serait qu'un avant-goût de ce que la société capitaliste en décomposition prépare au monde entier.

MEETINGS avec ARLETTE LAGUILLER

- **A BESANCON**
  JEUDI 30 JANVIER
  à 20h 30
  Salle Battant
- **A POITIERS**
  VENDREDI 7 FEVRIER
  à 20h 30
  à la Maison du Peuple
  (Salle Jouhaux)

Réforme de l'appareil judiciaire...

MAIS PAS PLUS DE JUSTICE

Chirac est venu parler, à la télévision, de la Justice, « *mission essentielle de l'État* » pour annoncer la mise en place d'une commission qui doit examiner de quelle manière on pourrait modifier le système judiciaire.

Cette commission aura sept mois pour accoucher de propositions... ou d'un peu de vent. Il est en effet de tradition de créer des commissions pour enterrer une question, et que Chirac vienne nous dire qu'il engage ainsi la cinquième grande réforme depuis qu'il est président n'est guère convaincant.

« *Des soupçons demeurent sur l'indépendance des magistrats à l'égard du pouvoir politique* », a-t-il déclaré. C'est bien vrai. Dans toutes les affaires qui ont mis en cause des grands patrons et des hommes politiques de la majorité, les juges ont été manifestement freinés par le pouvoir. On se souvient de ces deux ministres (Toubon et Debré), s'activant à la recherche d'un procureur malencontreusement parti en vacances dans l'Himalaya au moment où sa présence à Paris aurait permis de sauver la mise de la femme de Tiberi, le maire RPR de Paris.

Chirac voudrait-il que cela change ? Mais non ! Il veut seulement que cela se voie moins !

Par contre, il a insisté sur « *les droits fondamentaux de la personne humaine* (...) *parfois ignorés* ».

Cela, c'est pour renforcer le « *secret de l'instruction* ». Autrement dit, pour que la presse ne puisse plus révéler les scandales. En tout cas avant jugement. Et comme les jugements peuvent traîner, on ne saura plus rien ! D'autant que la majorité des juges, même s'ils sont plus indépendants du pouvoir politique, sauront se montrer très responsables vis-à-vis de la classe sociale à laquelle ils appartiennent en majorité.

Il pourrait bien exister une indépendance plus apparente du corps des magistrats, comme cela existe dans d'autres pays, que cela ne changerait pas grand-chose au fond : la justice est au service de la bourgeoisie. Que les magistrats apparaissent indépendants du pouvoir ou qu'ils semblent être ses marionnettes ne change rien au fait que l'appareil judiciaire défend la société telle qu'elle est : avec une classe sociale dominante et des classes dominées et exploitées.

Conclusion : les classes populaires n'ont rien à attendre de la réforme projetée, même si elle voit le jour.

Jacques FONTENOY

Gamma

Rentrée de la Cour de Cassation : la justice en grande pompe sait piétiner les droits des pauvres et des travailleurs.

FÊTES de Lutte Ouvrière

À LILLE
Samedi 8 Février
à partir de 15 h
Espace Concorde
(quartier Cousinerie)
Villeneuve d'Ascq
(banlieue de Lille)

À LIMOGES
Samedi 8 Février
à partir de 17 h 30
Salles des fêtes de Landouge

Rencontres avec les militants de Lutte Ouvrière

A ROMORANTIN
(Loir-et-Cher)
Samedi 1er février
Toute la journée
Mail des Platanes
(près de la Mairie)
Réunion-débat à 16 h

A MURET
(Haute-Garonne)
Samedi 1er février
à partir de 9 h 30
devant la salle des fêtes
Réunion-débat à 17 h

AU SÉNAT, ON NE TRAVAILLE PAS POUR LES PATRONS « AU NOIR », MAIS OUVERTEMENT

Voilà des mois qu'un projet de loi censé combattre « *le travail illégal* », au noir comme on le dit, est en discussion. Un premier texte, adopté à l'Assemblée nationale le 12 décembre dernier, a été examiné dernièrement par les sénateurs. Et comme de coutume, les vieilles barbes du Sénat n'ont pas manqué de faire dans la surenchère réactionnaire.

Le projet adopté par les députés contenait quelques mesures bien timorées visant à faciliter les sanctions, non seulement contre les travailleurs exerçant leur activité au noir, mais aussi contre les patrons qui les emploient.

Ces messieurs du Sénat protestent contre le risque de « *créer des possibilités nouvelles de contrôles tatillons* » et contre « *l'alourdissement des tracasseries administratives à l'égard des entreprises* ». Pauvres entreprises qu'il ne faut pas surtout pas contrôler trop et qu'il faut laisser libres...de contourner les lois.

Certains sénateurs ont même poussé le cynisme jusqu'à déclarer qu'« *un moyen efficace de lutter contre le travail clandestin consiste à le prévenir, en simplifiant les formalités administratives, en allégeant les charges des employeurs et en abaissant le poids de la fiscalité* ». En somme, adoptons des lois encore plus favorables aux patrons, ils n'auront plus besoin de les contourner pour disposer d'une main-d'œuvre sous-payée et corvéable à merci.

Les représentants de la Fédération patronale du bâtiment n'ont d'ailleurs pas caché leurs démarches multiples auprès du Sénat, eux qui en matière de travail au noir en connaissent un rayon.

Paul BARRAL

MENTEURS ET FIERS DE L'ÊTRE

La discussion au Sénat sur le « travail clandestin », a vu plusieurs sénateurs, ainsi que le ministre délégué à l'Emploi rappeler que le « travail clandestin » n'avait pas à être mis en rapport avec l'immigration puisque « *l'emploi d'étrangers sans titre* (de séjour) *représente moins de 10 % des infractions constatées* » selon les propos du ministre.

Mais cela n'empêche pas de pratiquer l'amalgame. Evoquant le projet de loi sur l'immigration de Debré, dont le Sénat devrait bientôt être saisi, un sénateur RPR a déclaré qu'« *il serait bon que les deux textes* (sur l'immigration et le travail au noir) *se suivent* »... se suivent ou se confondent ?

P.B.

LES NOSTALGIQUES DU TEMPS DE LA BASTILLE

A Strasbourg, deux étudiants viennent d'écoper de cinq mois de prison avec sursis et de cinq ans de privation des droits civiques. Leur crime : en octobre dernier, il y a quatre mois donc, ils avaient lancé quelques quolibets et aussi quelques œufs frais en direction du joli costume pied-de-poule du ci-devant baron de Villiers, que ce dernier avait, selon les gazettes, réussi à éviter « de justesse ». Comme quoi notre hobereau vendéen est un maître dans l'art de l'esquive. Le chef d'accusation contre les deux étudiants était « *entrave concertée à la liberté de réunion, avec menaces, violences ou voies de fait* ».

La justice sait parfois ne pas être lente et avoir la main lourde à l'encontre de simples manants accusés d'avoir offensé quelque petit marquis ami.

Et pourtant n'est-ce pas une offense à l'intelligence que d'entendre ce nobliau d'un autre âge débiter ses fadaises xénophobes et racistes ? N'est-ce pas tout bonnement une insulte à l'esprit humain ?

Chacun pourra juger où est la justice.

TOUT À FAIT... JEAN-MARIE

Thierry Roland n'est pas seulement ce journaliste sportif, spécialisé dans un numéro de duettistes avec son compère Jean-Michel Larqué dans le commentaire des matchs de foot. Il a des idées. Pourquoi pas ? Même qu'il pense salement. Ces idées, on avait pu en entendre un échantillon par exemple en 1986 lors d'un match de la Coupe du monde, quand il commentait la présence de l'arbitre de la sorte : « *Ne croyez-vous pas qu'il y a autre chose qu'un arbitre tunisien pour arbitrer un match de cette importance ?* » En n'y avait-il pas autre chose que ce minable commentateur « bleu-blanc-rouge » bon teint pour commenter un match « de cette importance » ?

Dans le numéro du 15 janvier du quotidien *Présent*, un journal proche du FN, il nous en rajoute une couche. « *C'est vrai,* dit-il, *que Le Pen est un peu excessif, mais c'est vrai qu'il y a certains points sur lesquels je suis d'accord avec lui. Notamment sur la sanction suprême, la peine de mort à l'encontre des criminels s'attaquant aux enfants, aux vieillards, aux policiers* ».

Le preux chevalier Roland en question avait déjà affirmé sur Canal Plus : « *Je suis d'accord avec Le Pen sur de nombreux points* ». Ce même Le Pen qui se plaignait à haute voix à l'issue de la dernière coupe d'Europe de foot qu'il y ait trop de Noirs dans l'équipe de France.

En conséquence, si vous avez envie de regarder le foot à la télé sans vous salir les oreilles, vous pouvez toujours couper le son (avec un grand C).

S.H.

L'ébauche du programme électoral du PS

FAUT PAS RÊVER !

AFP

La présentation de ses vœux à la presse de Lionel Jospin avait plutôt l'allure d'une présentation de bons vœux... au patronat et à l'électorat modéré. Il a en effet prévenu qu'il n'y avait pas grand-chose à craindre, de ce côté-là, à une arrivée du Parti Socialiste au gouvernement.

Partis de droite et surtout de gauche n'ont jamais hésité à s'asseoir sur leurs promesses électorales une fois au pouvoir, mais cette fois, si la gauche revient au gouvernement, elle n'aura pas grand-chose à renier.

Parlant de son programme, Jospin a déclaré : «*Il faut mettre quelque chose dans la barque, sinon on n'a pas envie de faire la traversée, mais il ne faut pas trop la charger*». Pas de crainte à avoir, les paquets-cadeaux qui chargent la barque du PS se résument à leur emballage.

Salaires ? Il est urgent... d'en discuter

Le PS a parlé d'une augmentation générale des salaires. Mais il précise qu'il s'agit uniquement d'organiser au lendemain des élections de 1998 une «Conférence salariale» pour en discuter. Jospin a précisé qu'elle ne signifierait pas «*une augmentation des salaires*», «*il s'agit de poser la question pour définir une méthode et prévoir l'ouverture de négociations*», mais surtout pas «*de fixer des montants et des délais*». Alors que des millions de familles ouvrières sont endettées, ne peuvent – même en travaillant – faire face, l'urgence pour Jospin, c'est de «*poser la question pour définir une méthode*»...

Les 35 heures ? Pas tout de suite et si les patrons veulent bien

La «loi-cadre» sur les 35 heures ? Comme son nom l'indique, elle ne ferait «qu'encadrer» des négociations par branche et par industrie entre patronat et syndicats. Pas question de l'imposer. Pas un mot sur son financement. Et si le patronat ne veut pas ? Ou bien s'il exige des contreparties comme il le fait déjà aujourd'hui où il n'hésite pas à imposer, en échange d'une diminution des horaires, une plus grande «flexibilité» ? Pour le patronat une diminution d'horaire doit se traduire par davantage de productivité et pas par des embauches. Jospin et les dirigeants du PS ne l'ignorent pas.

Mais, de peur que cela apparaisse encore trop radical, Jospin précise : «*La baisse de la durée hebdomadaire de travail à 35 heures et la hausse de salaires ne se feront pas dans les trois premiers mois, mais sur la durée de la législature*», soit cinq ans. Et d'ici-là, l'eau aura coulé... sur les maigres promesses du Parti Socialiste.

Embauche : un vœu pieux

Reste son idée de demander aux entreprises d'engager 750 000 jeunes en deux ans. 750 000 sur 5 millions de chômeurs et d'exclus. Et les autres ? «Demander» en incitant, à coups de dégrèvements de charges sociales, c'est ce que tous les gouvernements de gauche ou de droite ont fait depuis 20 ans, avec le résultat qu'on connaît. Imposer, c'est un mot que Jospin ignore, sauf lorsqu'il s'applique aux salariés et aux chômeurs.

Le PS dicte ses conditions à ses alliés

Le PS a proposé aux différents partis de gauche et aux écologistes de définir, non pas un contrat de gouvernement, mais un «contrat d'orientation». Et afin que les choses soient claires il a réaffirmé aux partis qui souhaiteront aller au gouvernement avec lui, que «*personne n'aura un droit de veto sur notre politique en vue des responsabilités gouvernementales*». Pierre Moscovici, autre dirigeant du PS, indiquait après le congrès du PC : «*C'est clairement le Parti Socialiste qui dominerait la coalition gouvernementale et Lionel Jospin qui donnerait le la*». A bon entendeur... !

Effectivement, «personne ne peut croire» qu'il pourra changer la politique du Parti Socialiste. C'est pourtant ce que la direction du Parti Communiste tente de faire croire.

Elle multiplie les déclarations disant que le PCF a «*vocation à être un parti de gouvernement*», tout en posant la question avec une fausse naïveté «*Aller au gouvernement, mais pourquoi faire ?*» «Mais pour continuer comme avant !» répond le programme de Jospin.

Mais comme il faut bien faire passer la manœuvre auprès de leur public les dirigeants du PCF présentent les propositions du PS, comme encore insuffisantes, mais allant dans le bon sens.

Ainsi *L'Humanité* du 18 janvier commentant les propos de Jospin, dit : «*Les exigences du mouvement social ne sont sans doute pas étrangères au fait que le Parti Socialiste soit désormais favorable à la réduction du temps de travail à 35 heures par semaine sans diminution du salaire, fusse-t-elle étalée dans le temps*». Sauf que le Parti Socialiste n'est pas réellement plus favorable aux 35 heures aujourd'hui qu'en 1981 et il le dit. Les dirigeants du PCF le savent bien... comme en 1981. Mais il leur faut bien préparer les esprits à leur ralliement... sans condition.

Christian BERNAC

Accord PS-écologistes

UN PLAT DE LENTILLES... AVEC UNE FEUILLE DE SALADE

Les tractations vont bon train entre le PS et ses partenaires, disons plutôt ceux qui acceptent d'en être les vassaux, les Verts, les Radicaux-Socialistes et le Mouvement des Citoyens, qui rechigne un peu sur l'Europe, sans doute pour faire monter les enchères. Le PS s'effacerait dans 70 circonscriptions (sur 555) au profit de ces alliés qui appelleront en retour à voter pour lui dans toutes les autres circonscriptions au second tour.

Selon un représentant des Verts, il ne s'agirait rien moins que d'un «accord historique». Pour les Verts, c'est peut-être une date, mais à proprement parler, il s'agit de la petite histoire. Par cet accord, ils pourraient espérer obtenir une dizaine de députés, si les électeurs acceptent ces tractations d'états-majors

Au menu des négociations, il y avait en entrée un texte commun PS-Verts. Les écologistes n'ont pas fait la fine bouche. Outre «la loi-cadre» des 35 heures, et ultérieurement des 32 heures (pour le même prix ils auraient pu avoir les 30 ou 25 heures, les promesses ne coûtent rien), il y aura peut-être un saupoudrage de proportionnelle aux élections, et la réduction du mandat présidentiel de 7 à 5 ans, ainsi que la réduction de programme autoroutier et le gel de la construction de toute centrale atomique d'ici à 2010. Mais le PS s'est opposé à l'abrogation des lois Pasqua, ainsi qu'au droit de vote des immigrés aux élections locales. Qu'à cela ne tienne, on ne va pas se fâcher pour cela ! L'entrée prestement avalée, on est passé au plat de résistance : la répartition de circonscriptions électorales. Après plusieurs jours de tractations, les Verts ont obtenu une trentaine de circonscriptions où le PS appellera à voter pour eux au premier tour, dont une dizaine de «gagnables». Évidemment, il faudra faire de la place, mais d'après le journal *Libération*, les Verts avaient des arguments : «*Celui-là, il n'a qu'à nous laisser la place, vous lui trouverez bien un secrétariat d'État ou une compensation financière.*» L'odeur du plat de lentilles (vertes ?) donne des idées... même si elle ne vaut rien pour les convictions.

L'autre invité à la table des tractations était le Parti Radical Socialiste. 35 circonscriptions, c'était la ration déjà servie en 1993. Pas de problème si ce n'est Bernard Kouchner, n°2 du PRS, à qui on n'arrive pas à trouver de 36e circonscription. Parachuté à Gardanne, l'atterrissage s'était mal passé... et on ne sait plus bien où l'envoyer aujourd'hui. De mauvaises langues prétendent que Kouchner s'apprêterait à fonder un nouveau mouvement : «Candidat sans frontières»...

Le MDC de Chevènement fait de la résistance. Car la monnaie unique sur laquelle le PS ne veut pas discuter lui reste en travers de la gorge. Mais on s'acheminerait quand même vers une dizaine de circonscriptions pour lui. Pas assez selon de MDC dont on évoque une «rupture» avec le PS...

Restent au menu les négociations avec le PCF prévues la semaine prochaine. La LCR, non conviée à prendre sa part à ces «restos du cœur» du PS (qui n'ont d'ailleurs rien à voir avec la charité, mais relèvent du marchandage), ne cache pas ses ressentiments. Krivine a dénoncé «*ce ballet insaisissable*» dont le débouché sera «*un gouvernement PC-PS avec peut-être pour seule nouveauté l'arrivée des Verts, sans aucun débat politique public avec ce qu'on a coutume d'appeler le peuple de gauche, et dont le programme tiendra sur un ticket de métro*». Bien vu... mais, sans être devin, c'était prévisible. Il n'y a pourtant pas de quoi se montrer dépité... de ne pas être député dans ces conditions. Ces messieurs-dames de cette «gauche» qui ajoutera une feuille de salade à son caviar préfèrent la lutte des places à la lutte de classe. Pour nous c'est l'inverse.

C. B.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

La gauche et les élections de 98 :

LES GRANDES MANŒUVRES

Jospin vient de fixer le cadre de la campagne électorale du Parti socialiste pour les législatives de 1998. Le partage des circonscriptions est quasiment bouclé entre PS, radicaux et écologistes. En février ce sera la présentation de la liste des candidats et les premières affiches. Le programme, lui, attendra l'automne, sinon le début de 98, pour être affiné et décidé. Au Parti socialiste on sait distinguer les priorités et faire le tri entre les choses importantes et les autres.

Jospin se voit déjà Premier ministre de Chirac. Selon la SOFRES les Français parieraient à 56 % contre 36 % sur la victoire de la gauche.

Fabius craignait, paraît-il, un trop plein de promesses électorales. Connaissant son monde d'où pouvait bien lui venir cette inquiétude ? En tout cas le voilà rassuré : « *Il faut mettre quelque chose dans la barque, sinon pourquoi aurait-on envie de faire la traversée ? Cela dit il faut équilibrer la barque et ne pas trop la charger* », lui a répondu Jospin. La barque ne sera pas en effet trop chargée : les 35 heures d'ici la fin de la législature, en 2003 peut-être (Mitterrand les avait déjà promises il y a seize ans), une révision des lois Pasqua sur l'émigration, mais non leur abrogation, le tout agrémenté d'une réduction du programme d'autoroutes pour faire plaisir à Dominique Voynet. En gros le programme du PS sera le même que celui du RPR… avec quelques kilomètres de routes en moins. Qui n'aurait pas envie de prendre le large avec lui ?

Va donc pour une barque pratiquement vide. De Fabius à Emmanuelli, de Kouchner à Voynet, tout le monde y monte sans états d'âme, dès lors qu'est réglée la seule question qui préoccupe ce beau monde : la répartition des sièges. Dominique Voynet fera route pour Dole, une des douze circonscriptions jugées gagnantes sur les 25 que le Parti socialiste cède aux écologistes. Les Radicaux ont, eux, obtenu 35 circonscriptions ; il ne leur reste plus qu'à marchander la 36e, celle où Bernard Kouchner pourrait atterrir, après avoir chaviré dans l'élection partielle de Gardanne.

Quant au PCF, on le laisse sur la berge. Seul, ou avec Chevènement, si son Mouvement des Citoyens n'accepte pas de mettre en sourdine son opposition à l'Europe en échange des quatre ou cinq postes de députés que le PS est prêt à lui assurer.

En ce qui concerne le PCF, c'était prévu, et même voulu de part et d'autre : il n'était pas question, ni de la part du PS ni de celle du PCF, de candidatures communes au premier tour.

Mais le PCF a eu quand même droit à un rappel à l'ordre : l'engagement du PS en faveur de l'Union européenne et de la monnaie unique, « *ne peut pas être un objet de débat, et en tout cas pas d'accord* », a affirmé Jospin. Que Robert Hue et accessoirement Chevènement, qui viennent d'annoncer une campagne pour un référendum sur la monnaie unique, se le tiennent pour dit.

Pour convaincre ses électeurs, ou simplement réconcilier ses propres militants, avec la perspective de retourner au gouvernement avec le PS (et sous les ordres de celui-ci), le PCF a depuis plus d'un an multiplié les efforts tout en empruntant des voies détournées. Il s'était fait promoteur des retrouvailles de la gauche, avec sa série de forums, et son meeting de Bercy où il avait fait, non sans mal, applaudir Jospin par son public, tout en jurant qu'il n'était pas question d'Union de la gauche. Il lui fallait chercher à présenter la future alliance sous un jour nouveau, une gauche « diverse », « plurielle » où le PCF et les « exigences populaires » ou « citoyennes » (le PCF n'aime plus parler d'ouvriers) pourraient cette fois peser plus qu'en 1981.

Mais la diversité de cette gauche a fondu aux premiers marchandages sur les sièges de députés. Radicaux et Verts n'ont rallié la gauche que pour ça. Et du haut de ses 48 % de voix à l'élection présidentielle, Jospin balaye d'un revers de manche les efforts du PCF pour présenter l'union de demain comme différente de celle d'hier : si la gauche gagne les élections, lui, Jospin, ne tolérera de ses alliés aucun « *droit de veto* » sur sa politique. En clair, il ne s'engage à rien et fera ce qu'il voudra.

Il ne reste plus au PCF qu'à faire campagne pour convaincre les électeurs qu'il vaudrait mieux voter pour lui au premier tour, pour peser sur les décisions de l'éventuel gouvernement de gauche. Mais c'est déjà une façon de convaincre les travailleurs, échaudés par dix ans de gouvernement de gauche, que la seule perspective c'est le retour d'un tel gouvernement, avec Jospin devenu Premier ministre, et Chirac resté président.

En admettant même que les dirigeants actuels du PCF aient vraiment la volonté de peser dans le sens des intérêts des travailleurs, ce qui pour le moins n'est pas évident, c'est dans les urnes que leur parti pèse le moins lourd. Le PCF avant 1981 avait 21 % des voix. Mitterrand avait jugé bon de signer avec lui un programme commun, dont il n'a tenu par la suite aucun compte. Aujourd'hui il n'en a plus que 9 %. Même s'il remontait à 12, voire à 15 %, un score guère réaliste même aux dires de Robert Hue lui-même, cela ne peut émouvoir Jospin, qui n'éprouve donc nul besoin de prendre des gants, pour lui signifier qu'il peut se passer de lui.

Les travailleurs, eux, ont un tout autre moyen de défendre leurs intérêts et peser sur la vie politique du pays, sur les décisions gouvernementales que l'illusoire bulletin de vote. Les cheminots l'ont montré il y a un an, les routiers il y a deux mois.

Et c'est cette lutte d'ensemble que la grève de décembre 95 a déjà mise à l'ordre du jour que les militants ouvriers ont à préparer s'ils veulent que la classe ouvrière mette un coup d'arrêt aux attaques qui sont menées contre elle, et se donne les moyens de changer son sort.

Sur ce terrain évidemment le poids du PCF pourrait être décisif. Et, alors, ce ne sont pas les vetos de Jospin qui pèseraient lourd.

Certes ce n'est pas le souci de la direction du PCF. N'est-ce pas cependant toujours celui de nombre de ses militants ? Nous ne le saurons que si les communistes révolutionnaires trouvent le moyen de s'adresser à eux.

Olivier BELIN

Leur société

AFP

La pollution de l'atmosphère a atteint à la mi-janvier des « pics » inquiétants en particulier dans les agglomérations lyonnaise et parisienne.

Les taux de dioxyde de soufre dû à la pollution industrielle, et de dioxyde d'azote produit par la pollution, en particulier automobile, mais pas seulement, sont passés dans le rouge dans bien des villes.

C'est à Lyon que le phénomène s'est révélé le plus criant, surtout le 14 janvier. Ce jour-là le niveau « 3 » (600 microgrammes par mètre cube d'air) a été enregistré, le plus élevé de la procédure d'alerte. Des taux élevés ont été aussi relevés au Havre, où une procédure d'alerte a été enclenchée, à Rouen, à Marseille (à proximité des raffineries et industries de l'étang de Berre), à Metz, et Paris.

Les dangers d'une telle pollution, que ce soit en dioxyde de soufre ou en dioxyde d'azote, sont connus. Une étude intitulée « *Impact de la pollution atmosphérique urbaine sur la santé en Ile-de-France* » publiée en novembre 1994 a constaté qu'un taux de dioxyde d'azote de 122 microgrammes entraînait une augmentation de 17 % des hospitalisations journalières pour cause d'asthme, sans compter l'augmentation des hospitalisations et des décès à cause de l'augmentation du taux de dioxyde de soufre.

Les mesures des pouvoirs publics pour faire face à ces pics de pollution apparaissent comme des palliatifs bien dérisoires, venant de toute façon après coup. Corinne Lepage, le ministre de l'Environnement, a annoncé le jeudi 16 janvier un plan d'urgence. Les préfets du Rhône et de Paris ont été convoqués afin de mettre en application la toute nouvelle loi sur l'air de décembre 1996, qui envisage des restrictions aux activités industrielles polluantes et une limitation de la circulation automobile lorsque des pics sont atteints. Du coup, la circulation de transit des poids lourds de plus de 7,5 tonnes a été interdite sur les axes qui traversent Lyon. Les activités récréatives et d'éducation sportive de plein air ont été interdites certains jours. A Paris le préfet s'est contenté de rappeler ce que prévoit la loi : limitation de la vitesse de 20km/h sur les berges et les boulevards périphériques, augmentation des contrôles anti-pollution sur la voie publique.

En réalité, s'attaquer de manière sérieuse et décisive aux problèmes de la pollution signifierait s'attaquer à ses racines. Ce que les pouvoirs publics n'ont nullement l'intention de faire puisqu'ils en sont responsables. Depuis des décennies les options des gouvernements en faveur du laisser-faire industriel et du tout-automobile ont abouti à la situation actuelle.

Les sanctions qui visent les pollueurs industriels sont dérisoires et nullement dissuasives. Tout au plus la loi sur l'air de décembre 1996 envisage-t-elle une limitation provisoire des activités polluantes. On a vu le résultat à Lyon où les responsabilités des industriels du « couloir de la chimie » au sud de l'agglomération ont nettement été mises en cause sans qu'aucune mesure contraignante soit prise à leur encontre.

Les choix des pouvoirs publics en faveur du « tout-automobile » se sont traduits par le fait que le réseau exploité de la SNCF, qui était de 52 000 km en 1933, n'est plus que de 34 000 aujourd'hui. A l'inverse le réseau autoroutier, qui en 1965 atteignait 374 km, dépasse aujourd'hui les 7 000 km. Pas simplement pour désenclaver certaines villes et améliorer les communications, mais pour favoriser le transport marchandises par la route au détriment du rail, au profit des puissants lobbies de l'automobile et du bâtiment et travaux publics.

Les capitalistes n'ont que les mots « zéro stock » ou « flux tendu » à la bouche. Résultat : la route assure l'essentiel du transport marchandises aujourd'hui, avec les conséquences que l'on constate entre autres sur la pollution, qui n'est pas due qu'à la circulation routière mais qui est grandement aggravée par elle.

Une politique des transports prenant en compte l'ensemble des données correspondant aux besoins de la collectivité, entre autres la protection de l'atmosphère, donc de la santé de cette collectivité, serait aux antipodes des choix économiques et techniques faits aujourd'hui. La loi du marché n'a pas seulement des effets économiques, mais des conséquences induites, comme cette pollution qui dépasse les limites du supportable. Cette loi du marché fait que la société marche de plus en plus mal, et qu'elle devient littéralement irrespirable.

Stéphane HENIN

EDF-GDF

«Accord» sur les «32 heures payées 35»

NON AUX DIMINUTIONS DE SALAIRE!

Van Der Stockt/Gamma

Les négociations soudaines entre les syndicats et les directions EDF et GDF sur la réduction du temps de travail ont été une surprise. Depuis plus d'un an toute négociation était bloquée, lorsque les médias ont annoncé, samedi 11 janvier, l'ouverture de négociations pour le jeudi suivant. Discussions qui ont été «bouclées» en trois jours.

EDF-GDF obéit à la politique du gouvernement qui avait sans doute besoin de montrer qu'il appliquait au secteur public ce qu'il préconise pour le privé en matière de réduction du temps de travail avec perte de salaire. Et EDF-GDF se prêtait parfaitement à cette opération, en grande partie publicitaire, et d'ailleurs ressentie comme telle par le personnel.

L'accord

En principe l'accord n'est pas encore signé. La CFDT, la CGC et la CFTC, syndicats minoritaires, y sont favorables mais doivent consulter leur base. Ils devraient signer le 31 janvier.

La CGT (majoritaire à elle seule) s'est prononcée contre l'accord, et a appelé, très mollement dans la région parisienne, à une grève de 4 heures avec manifestation le 22 janvier après-midi. FO n'a pas signé, mais pas appelé non plus à la grève. La grève, selon les premières informations a été moyennement suivie.

Les termes du projet d'accord sont en gros les suivants : les volontaires individuels pourront travailler 32 heures payées 35, avec un engagement de trois ans minimum. Les volontaires «collectifs» (par équipe, par service, etc.) pourront après accords locaux travailler entre 32 et 35 heures, avec perte de salaire en partie compensée, toujours avec un engagement d'au moins trois ans. Quel sera le sort des non-volontaires dans un service majoritairement d'accord? On l'ignore, mais ils devront vraisemblablement s'aligner.

Des aménagements du temps de travail étendront l'amplitude de la journée normale de 6h à 20h, voire au-delà, ainsi que le samedi. Diverses autres mesures prévoient le «remboursement» des heures supplémentaires en temps.

Enfin, les nouveaux embauchés le seront, pour 80% d'entre eux, sur la base des 32 heures payées 35, pour trois ans minimum.

Pour le moment la très grande majorité des agents, en région parisienne en tout cas, qui aimerait bien entendu travailler moins, n'estime pas acceptable la perte de salaire qui en résulterait pour eux (de l'ordre de 750F à 1500F par mois selon les cas, pour des salaires moyens).

La crainte de l'arnaque

Les employés ne font aucune confiance à la direction. D'ailleurs la façon, à la hussarde, dont ont été menées les négociations les conforte dans cette méfiance. Beaucoup redoutent un pseudo-volontariat qui serait en réalité imposé par des pressions. Beaucoup craignent qu'on leur impose des horaires de travail bien plus défavorables qu'actuellement. La crainte d'une arnaque de la direction est générale. Même l'encadrement s'en méfie : le dédommagement en temps pour leurs heures supplémentaires leur paraît faible. Et de nombreuses questions se posent : quelles conditions auront ceux qui sont «d'astreinte», prêts à intervenir en cas d'urgence? Que deviendront leurs indemnités compensatoires? Et pour les volontaires, que se passera-t-il au bout de trois ans s'ils changent d'avis?

Les seuls, ou à peu près, qui exprimaient une satisfaction, c'étaient ceux qui pouvaient espérer prendre une retraite anticipée. Mais là ils déchantent car «l'accord» ne dit rien de précis : les départs anticipés se feront uniquement après des accords locaux.

Le bluff des embauches

Toute cette opération a été menée au nom de l'emploi. EDF-GDF, qui supprime chaque année des postes se fixe, comme objectif 11 000 embauches «sûres» et si possible 15 000. Mais ce n'est qu'un objectif... seulement, il ne s'agit pas de postes nouveaux. Car, parallèlement aux embauches, il y aura des départs. Combien? Des chiffres très divers et des calculs complexes ont été publiés par la direction, d'où il ressort, selon les syndicats, qu'il pourrait y avoir jusqu'à 20000 départs. Aujourd'hui, la CGT parle de 9000 en trois ans. En fait c'est le flou complet et les agents ne croient pas le discours des directions sur l'emploi. Chacun comprend qu'il s'agit d'un «geste» et de rien de plus.

Les patrons du privé pas contents

Un éditorial du journal économique et patronal *Les Échos* du 21 janvier critique cet accord jugé trop favorable aux salariés qui pourraient ainsi «*travailler sensiblement moins, en gagnant à peine moins*» et ceci, selon *Les Échos*, grâce à la situation de monopole d'EDF-GDF qui rendrait possible cette prétendue largesse. Une partie du patronat ne fait pas mystère qu'elle souhaite la fin du monopole et l'introduction de la concurrence... qui leur permettrait quelques parts de gâteau.

Mais ce qui les gêne surtout dans cet «accord-modèle» c'est qu'ils voudraient, en cas d'accord du même type dans le privé, que les pertes de salaires puissent être bien plus conséquentes, et pas nécessairement dépendantes du volontariat. L'exemple que donne l'État n'est pas, selon eux, assez sévère contre les électriciens et les gaziers.

Si ces derniers défendent leurs intérêts, en imposant qu'il n'y ait pas de perte de salaire pour cette diminution d'horaires, ils donneront un tout autre exemple, pour l'ensemble des travailleurs des secteurs public et privé. On n'en est certes pas là pour le moment. Mais si certains dirigeants syndicaux sont accourus le stylo à la main, au sifflet de la direction, le personnel lui ne montre aucun enthousiasme, et ne sera en rien lié par leurs éventuelles signatures.

Correspondant LO

PATRONAT : LES PROFITS VONT BIEN MERCI

Après des années d'effort (des salariés), les perspectives économiques seraient à présent meilleures, selon les analystes financiers. Les stocks se sont allégés et ne demandent donc qu'à être reconstitués, les carnets de commande se remplissent, l'endettement des entreprises est faible, la compétitivité des produits «made in France» serait même renforcée paraît-il. Quant aux profits, ils sont revenus à leur niveau de 1970. Bref, tout va bien et l'économie devrait redémarrer.

Seulement voilà, les capitalistes restent dans l'expectative. Ils refusent toujours d'investir leurs profits dans la production. En 1996, les investissements industriels ont été plus faibles encore qu'en 1995! Les industriels ont si peu confiance dans leur propre système qu'ils n'osent pas y mettre leurs gros sous.

Il faut dire qu'il est bien plus intéressant d'investir à la Bourse, qui bat chaque jour de nouveaux records de hausse. Ceux qui ont investi 100000F par exemple à Wall Street en 1982 sont aujourd'hui à la tête d'un capital de 650000F, sans avoir bougé le petit doigt! C'est quand même plus intéressant que de s'embêter à embaucher et à construire des usines – sans parler de ceux qui se tuent au travail pour un salaire qui, lui, stagne obstinément.

Alors quoi faire pour convaincre les propriétaires de capitaux de les investir dans la production? La presse patronale souffle une série de solutions bien connues, pour avoir été déjà largement utilisées : réduire les charges sociales et fiscales, rendre les horaires de travail flexibles, supprimer le salaire minimum, pouvoir jongler avec les congés, rendre plus difficile l'accès aux prud'hommes, «simplifier» le droit du travail pour rendre les licenciements plus faciles...

Grands seigneurs, les patrons annoncent même qu'ils sont prêts, si ces mesures sont prises, à renoncer aux actuelles subventions à l'emploi. Ça ne coûte rien de prendre des postures!

Bref, si on leur fournit une main-d'œuvre sous-payée, flexible, licenciable, et sans protection sociale ni juridique, ils se poseront peut-être, disent-ils, la question de mettre quelques sous dans la production. En attendant, ils préfèrent continuer à jouer au Monopoly boursier à l'échelle de la planète.

Il y a une autre solution pour forcer les capitaux à s'investir : la confiscation des capitaux spéculatifs...

Roger PÉRIER

Serbie

CRISE À BELGRADE, POUDRIÈRE AU KOSOVO

La situation de crise politique en Serbie se prolonge sans que l'issue en soit prévisible. Les dissensions au sein de l'appareil dirigeant sont apparues de plus en plus ouvertement, certains notables se démarquant du régime, d'autres ou les mêmes étant limogés. Mais si le pouvoir de Milosevic donne des signes de sérieux craquements, il n'a peut-être pas joué toutes ses cartes.

L'une d'entre elles consisterait à tenter une opération de diversion en fomentant – du moins aux dires de Vuk Draskovic, le principal dirigeant de l'opposition – des troubles au Kosovo en vue d'y « préparer la guerre ».

A vrai dire, le Kosovo est une poudrière et cela ne date pas d'aujourd'hui. Considérée par les nationalistes serbes comme le « berceau » de leur Etat, en vertu d'événements d'un passé qui remonte au Moyen Age, cette province incluse dans la Serbie est peuplée à 90 % par une population albanaise (1,8 million d'Albanais contre 200 000 Serbes, dont une partie sont des réfugiés serbes chassés de la Krajina croate). Mais c'est la petite minorité serbe qui détient le pouvoir en opprimant la masse de la population.

La fin de l'autonomie du Kosovo

Du temps de Tito, le Kosovo – comme la Vojvodine au nord du pays, où vit notamment une forte minorité hongroise – avait bénéficié d'une autonomie relativement large, mais ce statut lui a été retiré précisément par Milosevic, en 1989. Car Milosevic s'est servi tout particulièrement de l'existence de cette minorité serbe au Kosovo, dont il se présentait comme le sauveur, pour attiser sa campagne d'exaltation du nationalisme serbe, dans le cadre de son ascension politique entre 1987 et 1990. Ce thème, combiné à une démagogie populiste contre les « privilégiés », lui a servi de base de prédilection pour organiser des rassemblements de masse autour de sa personne.

Et lorsque des grèves ouvrières et des émeutes ont secoué le Kosovo, comme en 1989, il a recouru à une répression et à une discrimination systématiques (licenciements massifs, exclusions des écoles et des hôpitaux, déploiement d'un vaste appareil militaro-policier), qui a contribué à alimenter le mouvement indépendantiste albanais dans la province.

Depuis, la Ligue démocratique du Kosovo dirigée par Ibrahim Rugova, qui s'est voulu partisan d'une résistance pacifique et non-violente, a mis sur pied un fonctionnement parallèle à l'administration serbe : République auto-proclamée, reconnue par l'Albanie, Parlement, dispensaires, écoles... Cependant, depuis le début de 1996, avec la fin de la guerre en Bosnie, la presse a rapporté à plusieurs reprises des incidents violents entre civils serbes et albanais au Kosovo, et parlé d'un « regain de tension » dans la province. En avril, l'assassinat d'un jeune Albanais par un tireur embusqué serbe a été suivi à titre de vengeance par des assassinats de Serbes. Une « Armée de libération du Kosovo » aurait vu le jour.

L'hypothèse d'un Milosevic tentant de trouver une porte de sortie, pour consolider un pouvoir en crise, en brandissant une fois de plus le drapeau du nationalisme serbe aux dépens de la population albanaise du Kosovo, trouve donc des fondements plausibles dans le passé de Milosevic lui-même comme dans la situation explosive actuelle. Pourtant, bien qu'il ne soit pas à un retournement près, Milosevic est devenu (avec Tudjman en Croatie) l'« homme de la paix » dans la région dans le cadre de la paix américaine de Dayton ; et, dans ce cadre, il a conclu en septembre dernier un accord avec Ibrahim Rugova rétablissant l'enseignement de l'albanais au Kosovo, premier pas vers une « réconciliation »...

Merillon/Gamma

1990 : la population du Kosovo sous surveillance militaire et policière.

L'opposition serbe et le Kosovo

Aujourd'hui c'est l'opposition que la presse officielle serbe, de son côté, accuse d'être mêlée à un nouvel attentat qui vient d'avoir lieu contre le recteur serbe de l'université de Pristina, la principale ville du Kosovo. Selon le maire serbe de la ville, « *les terroristes albanais* auraient *reçu pour ces attentats le feu vert de ceux qui, à Belgrade, tentent depuis deux mois de déstabiliser la Serbie* ».

Les hommes de l'appareil du pouvoir serbe savent faire feu de tout bois en fonction des circonstances. Mais il est évident que, sur le fond du problème du Kosovo, les dirigeants politiques de l'opposition tels que l'ultra-nationaliste d'inspiration tchetnik Vuk Draskovic n'offrent pas de perspective différente de celle du pouvoir en place aux populations opprimées par l'État serbe, que ce soit au Kosovo ou en Vojvodine.

Il est donc bien difficile de dire d'où peuvent provenir d'éventuelles provocations, si provocations il y a au Kosovo – en dehors de manifestations d'exaspération venant du sein de la population albanaise. Car il y a un autre élément dans la situation. La guerre en Croatie et en Bosnie a amené au Kosovo, outre une population de réfugiés serbes chassés de chez eux, son lot d'aventuriers, de chiens de guerre, de soudards de toutes les milices, tels ceux de l'« Association des volontaires serbes du Kosovo », qui, maintenant désœuvrés, n'aspirent sans doute qu'à rééditer leurs exploits sanglants dans un territoire qui peut sembler à leur portée.

Et ils peuvent peut-être trouver d'autant plus d'écho auprès des politiciens et notables serbes de l'appareil local du Kosovo, que la crise à Belgrade (et la menace même d'élections moins « bidon » que par le passé) place ces despotes au petit pied devant le risque d'un avenir assombri.

La « paix » actuelle sur le territoire de l'ex-Yougoslavie n'est qu'une précaire paix armée.

Christiane Le GUERN

LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

- **Où en est la cause des femmes ?** (n° 66 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 10 novembre 1995)
- **Israël : comment le sionisme a produit l'extrême-droite** (n° 67 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 2 février 1996)
- **Espagne 1931-1937 : la politique de Front populaire contre la révolution ouvrière** (n° 68 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 3 mai 1996)
- **Du front unique aux différentes moutures de l'Union de la gauche, les relations du PCF et des socialistes** (n° 69 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 29 mars 1996)
- **Les Kurdes, victimes de la politique impérialiste... et de celle de leurs propres dirigeants** (n° 70 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 1996)

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée

Rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé

POUR U DE L'ÉC

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) vient de publier comme chaque année un rapport sur l'évolution de la santé, ou plutôt des maladies, dans le monde.

Malgré les progrès, incontestables, de la science et de la médecine et le recul de la mortalité dans le monde entier, ce rapport n'est pas entièrement optimiste.

En effet, depuis vingt ans, dans le seul domaine des maladies infectieuses, une bonne quinzaine de maladies nouvelles, ou inconnues jusque-là, sont apparues. Parmi elles, la forme humaine de la maladie spongiforme bovine, le SIDA et plusieurs fièvres hémorragiques de pays équatoriaux, telle celle qui est due au virus Ebola, toutes maladies mortelles contre lesquelles il n'existe ni vaccin ni traitement.

Mais, toujours selon ce rapport, bien des maladies que l'on sait prévenir ou guérir sont loin d'avoir disparu, ou reprennent même de l'importance. Souvent parce que les germes en cause deviennent résistants aux traitements. Le développement de ces résistances est souvent favorisé par l'évolution des conditions de vie dans les pays sous-développés, c'est-à-dire la désertion des campagnes au profit des bidonvilles où l'entassement, la promiscuité joints à l'absence d'hygiène voire d'eau potable,

Corée du Sud

La suspension de la grève générale

VERS UN COMPROMIS ENTRE LES DIRIGEANTS SYNDICAUX ET LE RÉGIME ?

Après 23 jours de grève nationale, la centrale syndicale illégale KCTU, qui avait pris l'initiative du mouvement, a appelé à sa suspension le 18 janvier. Néanmoins, elle a donné un mois au gouvernement pour procéder à la révision de la loi antiouvrière qui avait provoqué le déclenchement du mouvement, le 26 décembre dernier. Durant cette période, la KCTU devrait appeler à une journée de grève hebdomadaire tous les mercredis et à des manifestations dans les grandes villes tous les samedis. Passé ce délai, la centrale a annoncé qu'elle appellera à la reprise de la grève nationale, y compris dans le secteur public.

AFP

Le secrétaire général de la Confédération internationale des « syndicats libres » en compagnie de dirigeants syndicaux coréens.

Selon le numéro du 19 janvier du bulletin de grève quotidien de la KCTU, « *ce changement de stratégie* » est basé sur le fait que, « *bien que la sympathie pour le mouvement se soit étendue largement, aux partis d'opposition, aux cercles universitaires et religieux et à l'ensemble des citoyens, les organisations qui étaient en première ligne dans le mouvement se sont mises à montrer les limites de leur résistance face à des grèves longues* ».

Il semble en effet que les journées du 14 et du 15 janvier, où la grève aurait dû être considérablement renforcée par les adhérents de la centrale légale FKTU, n'aient pas eu le succès escompté. Mais, par ailleurs, la KCTU note dans le même bulletin que « *l'influence des partisans de la ligne dure semble se réduire* » tandis que « *la logique d'une révision de la loi gagne du terrain y compris au sein du parti au pouvoir* ». Dans ces conditions, ajoute la KCTU, ce changement de stratégie « *devrait exercer une pression sur le gouvernement tout en lui fermant la possibilité de durcir la répression* ».

En effet le ministère de la Justice a suspendu toutes les poursuites intentées contre des militants de la KCTU (mais sans les annuler quand même). De son côté le président Kim Young-sam annonçait que la loi incriminée serait remise en discussion devant le Parlement aux fins d'amendement ainsi d'ailleurs que la loi sur le renforcement des pouvoirs de la police politique du régime qui avait été adoptée au cours de la même séance clandestine du Parlement par les seuls députés du parti au pouvoir, en l'absence de ceux de l'opposition.

Reste à savoir ce qui sortira de cette révision par le Parlement. Les partis d'opposition coréens, bien qu'ils se soient montrés prêts à se servir de la situation créée par la grève générale pour mettre le parti au pouvoir en accusation, ne s'en distinguent fondamentalement en rien, et surtout pas en ce qui concerne les intérêts de la classe ouvrière face à la course au profit des capitalistes coréens et de leurs commanditaires impérialistes. Des personnalités de l'opposition, comme du parti au pouvoir d'ailleurs, ont certes fait allusion dans la presse coréenne à une possible légalisation de la KCTU, alors que la loi repoussait cette possibilité au-delà de l'an 2000. Une telle concession sera-t-elle suffisante pour satisfaire les dirigeants de la KCTU et les inciter à accepter les mesures de flexibilité et les restrictions supplémentaires au droit de grève qui étaient contenues dans cette loi, sous la forme actuelle ou sous une autre ? L'avenir le dira. Mais c'est une possibilité que l'on ne peut pas exclure de la part de dirigeants syndicalistes qui semblent compter plus sur les politiciens que sur la capacité de la classe ouvrière à se mobiliser.

Quoi qu'il en soit, le fait que le régime ait dû faire machine arrière, même si cela se révélait n'être qu'un recul tactique, sera à mettre au compte de la mobilisation ouvrière, et d'elle seule. Celle-ci a montré quelle force peuvent représenter les travailleurs quand ils entrent en lutte. Et il faut souhaiter que la classe ouvrière coréenne sache s'en souvenir demain, pour engager d'autres luttes et peut-être les mener plus loin.

François ROULEAU

JNE ORGANISATION MONDIALE ONOMIE

favorisent non seulement la contamination, mais la transmission de germes déjà résistants.

C'est ainsi que le paludisme ou la tuberculose font encore chacun plusieurs millions de victimes chaque année et que des maladies qui auraient dû déjà disparaître, telles que la fièvre jaune, le choléra ou la peste, font régulièrement leur réapparition.

Ce qui signifie qu'avec le tourisme, la multiplication et la rapidité des moyens de transport « *aucun pays n'est à l'abri* ».

Il faut dire qu'avec la crise, l'extension du chômage et de la misère, même dans les pays les plus riches les maladies infectieuses majeures trouvent un terrain favorable créé par l'économie capitaliste.

Peut-être que la première mesure d'hygiène à prendre serait de remplacer ce système économique démentiel.

Sophie GARGAN

Recrudescence de la tuberculose, dans le Tiers Monde.

Gamma

Maîtres auxiliaires au chômage

DES EMPLOIS NÉCESSAIRES PAR MILLIERS

AFP

Manifestation pour la titularisation des maîtres auxiliaires en septembre 1996.

C'est en janvier que sont annoncés à l'Éducation nationale les projets gouvernementaux pour l'année scolaire suivante. A l'automne dernier, Juppé avait annoncé la couleur : des milliers de postes devaient être supprimés. Cela vient d'être confirmé avec l'annonce, dans chaque département, des projets d'ouverture ou de fermeture de classes dans le primaire, et l'annonce du nombre de postes et des heures d'enseignement prévus pour chaque établissement du secondaire pour la prochaine rentrée.

De vrais comptes d'apothicaires, qui au final devraient se traduire par quelques milliers de postes en moins dans le primaire et, globalement, par plus de 800 000 heures supplémentaires dans le secondaire.

En effet dans les écoles, 500 postes devraient être supprimés l'an prochain, mais également 2 200 postes de moins aux concours de professeurs des écoles – le nom sous lequel on désigne désormais les instituteurs nouvellement recrutés – ou pour les postulants payés pour préparer ce concours dans les IUFM, les instituts de formation des maîtres.

Dans le secondaire, c'est une masse d'heures supplémentaires qui seront imposées aux enseignants, qui permettraient de créer plusieurs dizaines de milliers de postes.

Aujourd'hui, dans un département comme le Val-d'Oise, près des 13 % des heures d'enseignement sont prévues sous forme d'heures supplémentaires, avec des pointes de près de 20 % dans certains lycées polyvalents. Comme la résistance des professeurs n'est pas illimitée, avec ces heures supplémentaires, on réduira la qualité de l'enseignement.

Mais de tout cela le gouvernement n'a cure, tout comme de l'usure des enseignants.

Juppé et son ministre de l'Éducation nationale feignent de s'émouvoir des difficultés que rencontrent les enseignants pour accomplir convenablement leur tâche. Ils parlent de temps à autre de la nécessaire priorité de l'école comme rempart à la désorientation de la jeunesse.

Hypocrisie ! En fait ils décident de la suppression de postes d'un côté, et de l'autre ils décident d'augmenter la charge des enseignants en fonction.

Lorsque l'annonce de ces prévisions parvient dans les écoles du primaire, dans les collèges et les lycées, ici ou là il y a des réactions. Telle école refuse de voir fermer une classe à la prochaine rentrée. Dans tel lycée, mais ils sont peu nombreux pour l'instant, les enseignants veulent dire aujourd'hui stop aux heures supplémentaires. Lorsque des professeurs ont collectivement refusé les heures supplémentaires, il a été parfois possible d'obtenir leur transformation en créations de postes, comme dernièrement à Beaumont-sur-Oise dans le Val-d'Oise.

Quant aux maîtres auxiliaires l'annonce de ces projets arrive alors que des milliers d'entre eux n'ont pas obtenu de poste. En désespoir de cause, certains ont entrepris une grève de la faim en décembre, l'ont arrêtée à la veille des fêtes sur la base de la promesse d'être reçus par Bayrou… qui les a reçus mais n'avait rien à leur dire.

Aujourd'hui, à Paris, Toulouse, Tours, Rennes, des maîtres auxiliaires ont entrepris à nouveau une grève de la faim.

Les enseignants licenciés, mais licenciés ès chômage, doivent être réembauchés. Ce ne sont pas les postes nécessaires qui manquent. Mais pour que Bayrou et le gouvernement entendent raison, cela dépend surtout de la détermination des enseignants eux-mêmes.

Noisy-le-Sec

L'ÉCOLE MALADE DE LA SOCIÉTÉ

Mardi 7 janvier, un surveillant du lycée professionnel Moulin-Fondu de Noisy-le-Sec était grièvement blessé par un élève armé d'un fusil à canon scié. Le coup ne semble pas avoir été intentionnel mais il est révélateur d'une situation de plus en plus dégradée dans ce genre de lycée de banlieue.

Cet établissement accueille des jeunes des cités de Seine-Saint-Denis, Bondy, Bobigny, Sarcelles, mais aussi de la cité difficile du Londeau, située face au lycée. Même si elles n'entraînent qu'une minorité d'entre eux vers la délinquance, les difficultés sociales supportées par ces cités perturbent la plupart des jeunes : un taux de chômage bien supérieur à la moyenne, l'alcoolisme, la drogue et la violence qu'elle entraîne, le racket, le manque de perspectives visibles…

Tous ces problèmes ne peuvent pas être arrêtés par une quelconque barrière à la porte des écoles et des enseignants même dévoués ne peuvent les faire disparaître d'un coup de baguette magique. Le lycée professionnel Moulin-Fondu est régulièrement le théâtre d'affrontements entre bandes des cités : coups de couteau, vols, rodéo en voiture dans la cour du lycée, etc.

Cet automne, à la suite d'une série d'incidents graves en milieu scolaire, le ministre de l'Éducation Bayrou avait fait mine de prendre des mesures : deux heures de discussion sur ce sujet étaient ainsi programmées… Au lycée, au moment même où ces discussions commençaient, elles avaient été accompagnées par une grosse bagarre dans la cour de récréation.

On a programmé deux heures de bavardages mais plusieurs postes de surveillants et de personnes pour l'entretien ont été supprimés par le rectorat cette année au lycée.

Le ministère n'a pas voulu céder sur le classement en zone sensible réclamé par les professeurs, par crainte que d'autres établissements ne réclament ce statut à leur tour, étant entendu que ce classement donne accès à des moyens financiers et humains supplémentaires.

Une grève de trois jours sur le lycée a cependant permis d'obtenir deux surveillants supplémentaires et le maintien des postes des personnels d'entretien menacés qui devaient être supprimés à la rentrée prochaine. Le personnel a ainsi obtenu plus en quelques jours de protestation qu'en des années de pieuses réclamations. Même si cela ne représente qu'une toute petite part de ce qu'il faudrait pour contrecarrer la dégradation de l'ensemble de la société, dont l'école est victime elle aussi.

Lycée professionnel Francisco Ferrer (Lille)

LE PROVISOIRE N'A QUE TROP DURÉ

LO

Le lycée professionnel Francisco-Ferrer, situé dans un quartier populaire de Lille, date des années 1950, avec des salles de classes en dur et d'autres en préfabriqué. Des préfabriqués sans isolation, chauffés à l'électricité, et qui n'avaient, selon Michel Delebarre, en 1987, « *pas vocation de durer* ».

Car en 1987, déjà, professeurs et élèves avaient fait grève et manifesté pour travailler dans des conditions décentes. Nous avions à l'époque obtenu le remplacement des anciens préfabriqués par des nouveaux et la promesse du Conseil Régional, propriétaire des bâtiments, d'une reconstruction. Mais le provisoire durait et les promesses s'étaient envolées !

Alors, dès le mois de décembre dernier, une partie des professeurs, trouvant que la situation devenait insupportable, avaient décidé, en associant parents et élèves, d'engager l'action pour obtenir la reconstruction de l'établissement.

A la rentrée de janvier, les canalisations du bâtiment en dur avaient explosé, il y faisait 8 degrés ; ce fut la goutte qui fait déborder le vase !

Nous avons décidé de manifester en direction du Conseil Régional, en associant élèves et parents d'élèves. Nous nous sommes adressés à la population du quartier de Fives, cet ancien quartier ouvrier où il y a de nombreuses usines fermées et délabrées… des terrains vagues et où encore aujourd'hui on licencie, comme à Fives Cail Babcock et aux Ateliers de Fives qui veulent mettre à la rue près de 200 salariés.

La manifestation aux cris de « *Ferrer reconstruction, on en a marre des cabanons* » ou « *Chauffe Ferrer* » a été une réussite. Le lendemain, nous sommes repartis en manifestation en direction de la mairie pour obtenir la cession de la salle de sports, propriété de la ville et pour un engagement du maire, l'ex-Premier ministre Pierre Mauroy, en faveur de la reconstruction du lycée.

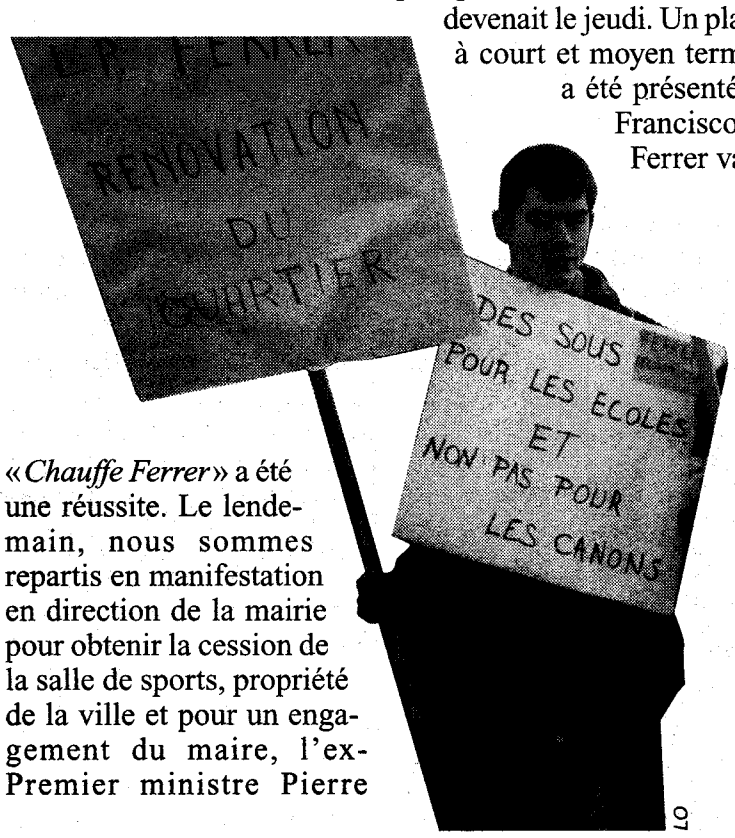

LO

Profitant de l'assemblée plénière pour le vote du budget du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais qui se tenait les jeudi 16 et vendredi 17/01, nous avons manifesté jusqu'au Conseil Régional et toujours d'une façon dynamique : on nous voyait et on nous entendait !

Une délégation d'élèves, parents et professeurs a été reçue par Michel Delebarre, ancien ministre socialiste et vice-président du Conseil Régional, qui a bien été obligé d'entendre notre colère contre les promesses non tenues de reconstruction du lycée. Du coup, ce qui n'était pas possible le mardi, le devenait le jeudi. Un plan à court et moyen terme a été présenté : Francisco-Ferrer va être reconstruit au cours de l'année 1998. Et en attendant, un nouveau CDI (Centre de Documentation et d'Information) sera installé, la salle de sports sera disponible après les vacances de Pâques de cette année, un bâtiment avec un étage remplacera les préfabriqués les plus vétustes.

Sur notre lancée, le lendemain, nous avons manifesté en direction du rectorat et, reçus par le recteur, nous avons obtenu la création d'un poste ATOSS d'agent-portier, le remplacement immédiat des arrêts-maladie et des congés maternité ainsi que la prise en compte des nouvelles surfaces du lycée pour le calcul des postes d'agents d'entretien à la rentrée de septembre 1997.

Parallèlement à ces actions, nous avons essayé de populariser notre mouvement dans les autres lycées et collèges. Nos actions, nos manifestations étaient bien commentées dans la presse écrite et dans les journaux télévisés régionaux.

L'extension du mouvement, toujours possible, à d'autres lycées, a sans doute inquiété le rectorat et le Conseil Régional et a contribué au succès.

Aujourd'hui, encore, dans l'Éducation nationale, l'État procède à des suppressions de postes, souvent présentées comme inéluctables. Eh bien, pas quand elles se heurtent à un personnel déterminé.

Ateliers désuets et dangereux

UNE RÉACTION À MONTREUIL

Au lycée Condorcet de Montreuil (Seine-Saint-Denis), l'atelier de mécanique automobile est aujourd'hui désuet et dangereux. L'ensemble a plus de 30 ans. Depuis 1989, les professeurs de mécanique auto ont demandé la rénovation de l'atelier, mais malgré de multiples promesses, rien n'a été fait à ce jour. De plus, depuis le 1er janvier de cette année, les professeurs sont tenus pénalement responsables d'accidents qui pourraient survenir sur des machines non conformes.

Les professeurs de mécanique auto du lycée ont donc annoncé qu'ils cessaient, à partir du lundi 13 janvier, d'assurer les cours pratiques dans l'atelier, ne pouvant, faute de mieux, qu'assurer des cours théoriques.

Les élèves du lycée, comprenant la position des professeurs, se sont mis en grève le mercredi 15 janvier pour réclamer la mise en conformité immédiate de l'atelier et sa rénovation complète. Ils ont manifesté devant la mairie, le rectorat, le ministère de l'Éducation nationale et la Région, et se sont aussi adressés à des lycées voisins. Le problème du lycée n'est en effet pas unique. D'après un rapport de l'Observatoire national de la sécurité scolaire, dans les lycées professionnels et techniques, 60% des machines-outils sont obsolètes ou non conformes, et l'an dernier on y a recensé quelque 8 000 accidents dans les ateliers.

Un premier résultat a été obtenu puisque, d'après la direction du lycée, le budget de maintenance alloué au lycée pour 1997 est passé de 1,7 million de francs à 8 millions de francs. Mais la rénovation complète de l'atelier, qui seule permettrait aux élèves d'apprendre dans de bonnes conditions, n'est toujours pas décidée.

En tout cas, c'est par la lutte que les enseignants peuvent mettre sur la table le problème des fonds pour l'Éducation nationale, et forcer les pouvoirs publics à reculer. Un problème qui ne se pose pas qu'à Montreuil, mais à l'échelle de tout le pays.

France Télécom

LA DIRECTION VEUT « AFFRONTER LA CONCURRENCE » SUR LE DOS DES TRAVAILLEURS

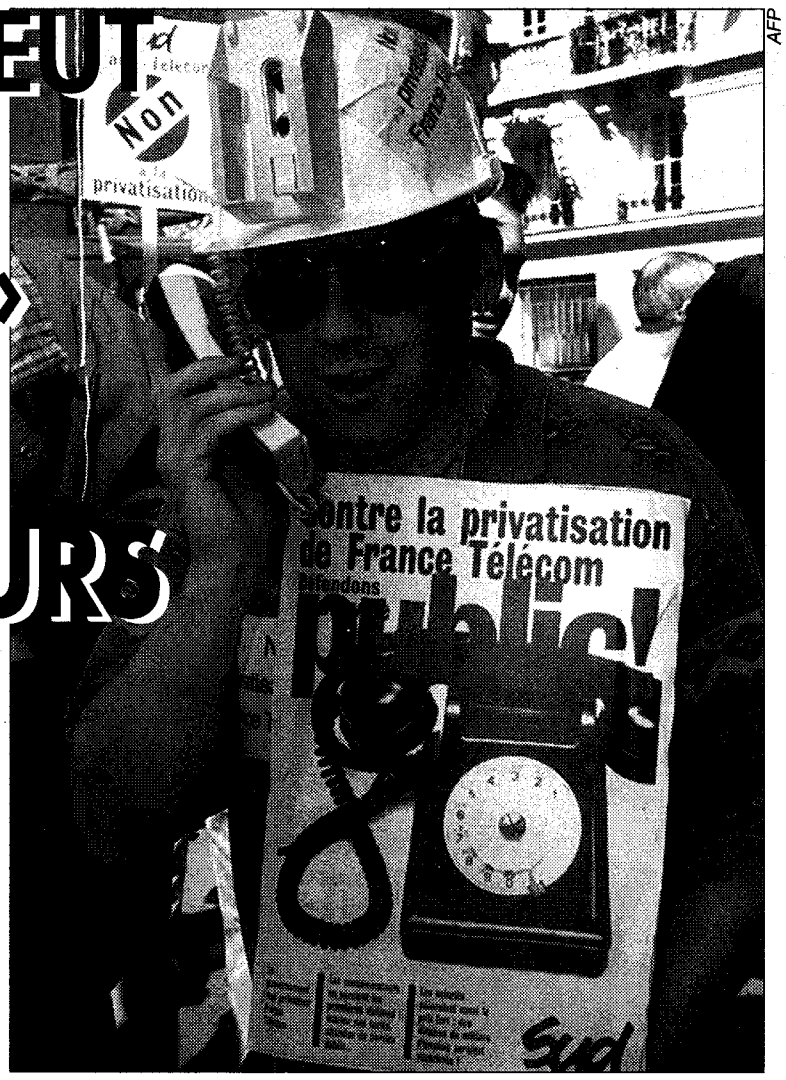

AFP

Depuis le 1er janvier, France Télécom n'a plus le statut d'exploitant autonome de droit public; elle est devenue une société anonyme (dont la majorité du capital doit être conservée par l'État). La privatisation partielle doit en principe intervenir à la mi-avril par l'introduction en Bourse d'une première tranche de 20% du capital, qui est estimé à 125 milliards. Tout cela dans le cadre des préparatifs en vue de l'ouverture totale du marché européen des télécommunications à la concurrence dans un an, au 1er janvier 1998.

Ce changement s'est fait presque en catimini : quelques flashes à la radio, quelques articles d'économistes distingués, une conférence de presse du PDG Michel Bon, mais rien à la télévision, à tel point qu'une partie du personnel l'a su par la radio ! Mais il est vrai que ce changement était en fait programmé de longue date. Et, sur le plan de l'entreprise, cela fait déjà longtemps que les préparatifs sont entamés par les directions qui se sont succédé.

L'objectif est de « mettre le paquet » sur le secteur commercial : ce qui nous est présenté comme le « grand défi » auquel nous devrions nous sentir confrontés – avec, à la clé, un chantage plus ou moins explicite à l'emploi, en raison de la concurrence. Il y a d'ailleurs plusieurs milliers d'agents transférés dans ce secteur depuis un an. Dès lors que France Télécom n'est plus en situation de monopole – même si elle garde en charge le service universel, c'est-à-dire le téléphone de base – il va falloir qu'elle se batte pour garder le plus possible sa clientèle (comme c'est déjà le cas dans le secteur du téléphone portable, notamment, avec la concurrence de SFR et de Bouygues).

A ce niveau, la concurrence risque en effet d'être sévère lorsque des opérateurs privés, y compris des groupes étrangers puissants, pourront lui disputer la clientèle dans toutes ses activités, y compris désormais à partir de 1998 le téléphone fixe. Alors, non seulement la direction prépare des projets cherchant à faire accroître la consommation téléphonique générale des usagers, afin de maintenir si possible le chiffre d'affaires et les profits de France Télécom même avec une part du gâteau diminuée, mais elle prépare aussi des dispositions concernant le personnel qui génèrent pour le moins la méfiance parmi celui-ci.

Déjà, en juillet 1996, elle avait signé avec certains syndicats un accord sur un système de « congés de fin de carrière » qui instaure des départs en préretraites à partir de 55 ans. Cela touche, pour 1996 et 1997, environ 11 000 agents (sans compter les 2 500 départs en retraite naturels à l'âge normal) et cela permet à la direction de diminuer ses effectifs d'au moins 5 000 à 6 000 personnes en deux ans, la justification de cet accord étant qu'il permettait l'embauche de 6000 jeunes – 3 000 en 1996, 3 000 cette année. L'autre gros intérêt pour nos patrons est bien sûr que les préretraités ont le statut de fonctionnaires, avec les quelques garanties qui y sont attachées, ce qui n'est plus le cas pour les nouveaux recrutés (sauf une petite minorité, 800 annoncés sur les 6 000, qui devraient être recrutés sur la base d'un concours de fonctionnaires). Actuellement, le groupe France Télécom compte en tout 150000 fonctionnaires et 15000 non-fonctionnaires. La proportion de ces derniers est donc destinée à augmenter assez rapidement, l'arrêt de l'embauche de fonctionnaires par la société anonyme étant fixé à 2002.

Le nouvel « accord social » du 9 janvier sur l'emploi et les conditions de travail, que la CGT et SUD ont refusé de signer, prévoit, dans ce sens, de « *proposer des contrats d'apprentissage, ou de formation en alternance, à au moins un millier de jeunes cette année* » (rappelons que toutes ces mesures correspondent à des diminutions importantes de charges sociales, quand ce n'est pas à une exonération pure et simple). Mais surtout, il prévoit, selon le PDG, Michel Bon, de mettre France Télécom « *en meilleure position pour affronter la concurrence* ». D'où, afin d'« *être disponibles quand les clients ont besoin de nous* », un réaménagement du temps de travail dans les agences commerciales en vue de les ouvrir désormais le samedi ou plus tard le soir pour celles qui sont installées entre autres dans les centres commerciaux, moyennant des négociations, direction par direction, d'une réduction du temps de travail du personnel. Par ailleurs, diverses mesures sont envisagées : « temps convenu », « temps partiel choisi », « compte épargne-temps », qui ne visent qu'une seule chose, nous rendre tous plus « flexibles »... Parallèlement, la direction prévoit de diminuer au maximum les compensations liées au travail du dimanche, aux astreintes de maintenance ou au travail de nuit.

Bref, il s'agit pour la direction de présenter la privatisable France Télécom comme aussi intéressante, c'est-à-dire aussi prometteuse de profits que possible pour les capitaux privés. Autant dire que les intérêts des employés sont aux antipodes !

Correspondant LO

Castorama Lille-Englos

« CHEZ CASTO, Y'A TOUT C'QUI FAUT » ... POUR METTRE LES SALARIÉS EN COLÈRE !

Nous sommes environ 160 à travailler au Castorama d'Englos, en banlieue de Lille, et comme dans les autres magasins, nos conditions de travail sont de plus en plus pénibles, alors que nos salaires tournent entre 5 000 et 6000 francs par mois pour 20 ans d'ancienneté pour certains.

Cela fait un bon moment que le mécontentement gagnait. En effet certains d'entre nous s'étaient fait traiter de voleurs et d'autres avaient été sanctionnés parce qu'à la Braderie ils avaient... bradé les prix.

Mais ce n'est pas tout. Par exemple, ces jours-ci où il a fait si froid, ceux qui travaillaient dans la réserve se sont fait reprocher de boire du Viandox. Au même endroit l'été, quand il fait 35° ou 40°, les chefs nous interdisent les fontaines d'eau qui sont réservées aux clients. Les chefs de rayons stagiaires (formation maison) travaillent de 6h30 à 19h30 pour une paye basée sur 39h. Et pour la plupart d'entre nous, les horaires sont élastiques : nous devons parfois revenir jusqu'à trois fois dans une même journée. Les heures supplémentaires ne sont pas payées et il est mal vu de les récupérer. Pour nos congés payés, nous ne pouvons pas les prendre pendant les vacances scolaires, ni pendant la Braderie, ni aux moments des périodes publicitaires, et il y en a jusqu'à 14 dans l'année. Si bien que certains accumulent jusqu'à 7 semaines qu'ils ne peuvent prendre, bien sûr, qu'au moment où cela intéresse le magasin.

C'est la prime de décembre qui a fait déborder le vase. Ces primes sont calculées en fonction des objectifs de progression qui sont imposés par rayon. Autant dire que son montant est des plus variables pour chacun.

Du coup samedi 18 janvier, la grève a été décidée pour dire notre ras-le-bol et faire connaître nos revendications : augmentation de salaire de 10%, mise en place d'un 13e et 14e mois à la place des primes, à travail égal salaire égal et... être considérés comme des êtres humains !

Castorama fait partie du groupe Dubois Investissement dont la fortune familiale serait estimée à 1 milliard et demi de francs en 1995.

Cela n'empêche pas notre directeur de dire qu'il juge nos salaires suffisants !

Ce samedi de grève aura permis de marquer le coup. Et ce n'est certainement pas fini.

Crédit Foncier

LES EMPLOYÉS REFUSENT DE PAYER POUR LES SPÉCULATEURS

AFP

Le gouvernement Meyssonnier faisant un discours sous les sifflets du personnel.

Le 17 janvier, plusieurs centaines d'employés du Crédit Foncier de France ont commencé à séquestrer leur patron, le gouverneur Jean Meyssonnier, et à occuper le siège parisien. Ils refusent d'être les victimes de la restructuration et du démantèlement de la banque que projette le gouvernement sous prétexte qu'elle ferait désormais plus de pertes que de profits ; un plan qui prévoit 1 500 suppressions d'emplois.

Il n'y a en effet aucune raison pour que ce soient les travailleurs qui payent de leur emploi les pots comme toujours cassés par d'autres.

Le « sinistre financier », comme disent les spécialistes, s'élèverait aujourd'hui à plus de 13 milliards. Mais il s'agit d'un sinistre dont les responsables sont parfaitement connus, depuis les patrons de la banque qui sont désignés en Conseil des ministres jusqu'au gouvernement lui-même dont le changement de politique en matière de financement du logement dit social (remplacement des prêts accession à la propriété (PAP) par les prêts à taux zéro) s'est traduit par la fin du quasi-monopole du Crédit Foncier en ce domaine et donc, la fin de la manne que cela représentait. Dans tout cela, les employés n'ont jamais eu le moindre mot à dire et ne sont donc en rien responsables de la situation actuelle de la banque.

En décembre 1989, la situation de la banque paraissait florissante. Elle avait créé quelque 170 filiales (désignées aujourd'hui comme responsables de la majeure partie de ses pertes) et sociétés diverses, possédait un parc immobilier de 566 000 mètres carrés d'immeubles dont une bonne part dans les plus prestigieux quartiers de Paris, s'était offert pour la bonne bouche environ 150 hectares dans cinq des plus célèbres vignobles du pays, etc.

Toutefois, à la fin de l'année 1995, la situation financière du Crédit Foncier se trouvait fragilisée par le fait que le gouvernement supprimait le prêt PAP dont il avait détenu jusque-là l'exclusivité de la distribution. Mais surtout, il avait prêté des milliards à des promoteurs immobiliers. Leurs dettes envers lui s'élevaient alors à 15,7 milliards. Ces sommes ne sont toujours pas remboursées, évidemment. Mais il ne viendrait à l'idée ni de Jérôme Meyssonnier, ni du médiateur Philippe Rouvillois, ni de personne au gouvernement d'exiger que ces hommes d'affaires sans scrupules qui ont empoché ces milliards les remboursent sans délai afin de boucher le déficit – de 13 milliards – qui obligerait, paraît-il, à jeter sur le pavé la moitié du personnel.

En mai 1996, les détenteurs d'obligations du Crédit Foncier, craignant de voir fondre leur mise, ont poussé les hauts cris et le gouvernement a obtempéré. Il s'est porté garant qu'ils ne seraient pas lésés en expliquant que « *toutes les échéances, principal et intérêts, de la dette du Foncier seraient honorées* ». Le ministère de l'Économie versait même plus de 3 milliards de francs dans l'escarcelle pour rassurer ces créanciers. Le risque de non-remboursement de la dette ayant disparu, le cours des obligations faisait un bond à la hausse.

De leur côté, les 62 000 actionnaires du Crédit Foncier suivaient l'exemple et menaient campagne pour obtenir la même garantie et enrayer la chute du cours des actions. Ils réclamaient entre autres une commission d'enquête parlementaire sur la banque, afin de mettre à jour la gestion et les opérations pas très claires… ce qui n'a pas plu à certains puisque ladite commission a été refusée par l'Assemblée nationale. Et tant pis pour le ministre des Finances, Jean Arthuis, qui, la main sur le cœur, en mai 1996, avait annoncé à propos du Crédit Foncier que Jean Meyssonnier « *a d'ores et déjà saisi le parquet pour que tous les faits de nature délictueuse soient sanctionnés par la loi* »…

Mais aujourd'hui, la mauvaise gestion, les affaires spéculatives, les prêts et encouragements fournis à des margoulins de l'immobilier, devraient être payés par les employés ? Eux n'auraient qu'à subir, avec les condoléances du gouverneur et des ministres ? Les employés du Crédit Foncier le refusent, et ils ont bien raison !

Lucienne PLAIN

Chausson-Creil

Après la fermeture « PAS UN SEUL D'ENTRE NOUS À L'ANPE »

Le 15 janvier, 250 travailleurs de Chausson, licenciés en 1993 et 1994, se sont réunis à la Bourse du travail de Creil à l'appel des organisations syndicales de Chausson et de l'association que s'est constituée depuis des mois pour regrouper ces travailleurs.

Il s'agissait de faire le point sur ce qui avait été obtenu à la suite de la mobilisation des mois précédents et de montrer aux pouvoirs publics que les travailleurs de Chausson resteraient mobilisés en vue de parvenir à l'objectif affiché de cette longue lutte : « *Aucun salarié Chausson à l'ANPE* ».

En effet, à la suite des rassemblements et manifestations des mois précédents qui regroupaient à chaque fois autour de 150 personnes, y compris devant le ministère du Travail, le ministère avait fait lâcher des crédits publics. L'opération, paraphée le 3 janvier, consiste à confier le reclassement de tous les travailleurs de Chausson inscrits à l'ANPE à la suite des plans de licenciements de 1993 et 1994 à un cabinet spécialisé, qui pour une bonne part ne sera payé qu'au reclassement effectif de chaque salarié. Celui-ci pouvant disposer par ailleurs d'une partie des fonds spéciaux du ministère de l'Industrie pour aider à l'embauche à la suite de la fermeture de l'usine de Creil.

Certes, personne ne sait si cela résoudra tous les problèmes, et surtout tout le monde est conscient que cela reviendra surtout à réserver à cette opération la priorité du peu d'emplois existant dans la région.

Par ailleurs il a été rappelé que, grâce à la mobilisation des mois précédents, 300 salariés s'étaient vu verser enfin en décembre le reliquat des primes (10 000 F) sur ce qui leur était dû depuis bientôt trois ans. Et l'engagement officiel avait été pris de réserver les 150 premiers emplois, s'ils voyaient le jour, qui pourraient être créés sur le site de l'usine (classée en zone franche par le gouvernement), dans l'opération de « réindustrialisation » en cours.

Enfin les travailleurs furent informés que Renault, à la suite des procès intentés, était en train de conclure l'embauche de plusieurs dizaines de camarades licenciés en 1993, et que Peugeot venait d'être condamné le 12 janvier, après une très longue procédure, à réaliser les engagements d'embauche de 100 salariés, pris en février 1993, dans les six mois qui viennent, sous peine d'avoir à payer 50 000 F par salarié et par jour de retard.

Beaucoup des 320 travailleurs de Chausson encore au chômage depuis 1993-1994 sont dans une situation matérielle très difficile. Mais grâce à la longue lutte engagée et chaque fois recommencée au cours de ces années, et surtout menée jusqu'au bout, grâce aux manifestations des mois passées et au maintien de la mobilisation, il est encore possible d'imposer des choses.

Et tout le monde est donc d'accord pour maintenir cette mobilisation tant que n'aura pas été obtenu l'objectif central de ce combat : plus un seul salarié Chausson à l'ANPE.

Correspondant LO

Michelin
Bourges

EN GRÈVE CONTRE LE TRAVAIL DU DIMANCHE

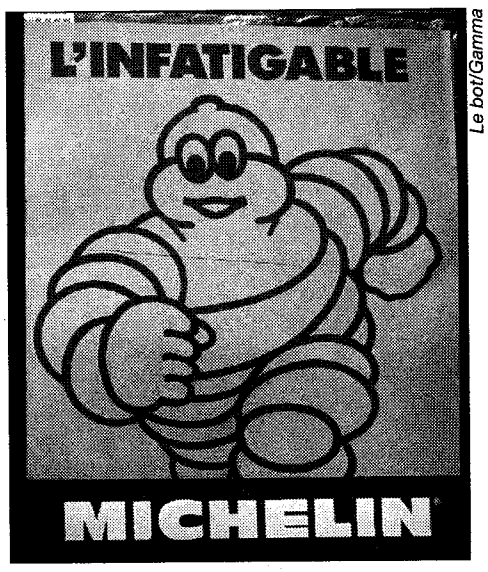

Le bot/Gamma

Infatigable ? Pas les ouvriers... mais la rapacité patronale !

Lundi 20 et mardi 21 janvier, toute l'usine Michelin de Bourges était paralysée par la grève. C'est en effet lundi matin que les 400 travailleurs de l'équipe du matin ont appris que l'inspecteur du travail donnait son accord pour permettre à Michelin de faire travailler le dimanche.

Les deux ateliers concernés (fabrication des pneus avions et fabrication de la gomme) ont fait le tour des autres secteurs et la grève a vite été générale. Le directeur qui a été invisible une partie de la journée a fini par arriver et un groupe de grévistes l'a retenu pour qu'il s'explique sur le projet de travail du dimanche.

Mais lundi à 21 heures, une quarantaine de cadres et de chefs, y compris le médecin, ont chargé les grévistes qui entouraient le bureau de la direction. Profitant de l'effet de surprise, ils ont réussi à faire sortir le directeur.

L'équipe de nuit et les autres équipes, indignées par l'attitude des chefs, ont continué massivement la grève et la colère n'a fait que grandir.

Selon le projet de la direction, les deux ateliers concernés tourneraient en cinq équipes, sept jours sur sept. La direction fait miroiter des embauches et annonce des horaires de 31 heures, et une augmentation des salaires de 9%.

Depuis cette annonce, les réactions sont unanimes dans tous les secteurs : puisqu'il y a d'importantes commandes pour les pneus avions, il n'y a qu'à embaucher ! Et si Michelin veut réduire les heures, augmenter les salaires pour les 1 300 salariés de l'usine, il n'y a rien qui l'empêche de le faire, il y a assez d'argent pour ça. Mais il n'est pas question de venir travailler le dimanche alors que des milliers de chômeurs attendent un travail.

Mi-décembre, lors de la réunion où le chef du personnel discutait du projet avec les syndicats, les trois équipes des ateliers concernés ont fait une journée de grève et nous sommes allés à 150 dire ce que nous pensions du travail du dimanche. Le chef du personnel a dû lever la séance ; mais le projet a quand même été transmis à l'inspecteur du travail.

Vendredi 10 janvier, une grève a bloqué cette fois l'ensemble de l'usine. Un groupe important a défilé dans les rues de Bourges, brandissant des pancartes : « *Non au travail du dimanche* ».

Depuis, les discussions continuent dans les ateliers car nous savons tous que ces dernières années, les usines Michelin ont rapporté gros aux gérants et aux actionnaires. L'an passé, les actions ont augmenté de 30%, les bénéfices avoués pour le premier semestre étaient, à l'échelle du groupe, de 1,9 milliard. Les copieux bénéfices dont Michelin se flatte, les achats d'usines (Uniroyal aux États-Unis, par exemple), les implantations en Tchécoslovaquie, en Chine... nous savons comment tout cela a été obtenu : à coups de licenciements et d'intensification du travail. Avec sept plans sociaux, l'usine de Bourges est passée de 4 000 ouvriers à 1 300 et la productivité a plus que doublé.

Édouard Michelin, héritier de la dynastie, 5e fils et successeur désigné de François Michelin, a annoncé un « *gigantesque plan de progrès pour l'an 2000* » et il ne rate pas une occasion de dire que le nombre de jours travaillés en France est très insuffisant, notamment par rapport aux États-Unis.

Le plan de progrès de Michelin est peut-être de faire tourner les usines 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an... Mais nous n'avons pas dans les ateliers la même conception du progrès et la pilule du travail du dimanche ne passera pas aussi facilement que certains l'espéraient. En tout cas, pour l'instant, nous sommes unanimes à dire non, en sachant qu'il sera nécessaire de se remobiliser pour faire reculer Michelin.

Correspondant LO

SNPE
Toulouse

Contre les licenciements

LA GRÈVE CONTINUE

Lundi 20 janvier, la détermination des salariés de la SNPE (la Société Nationale des Poudres et Explosifs) de Toulouse, en grève depuis 13 jours contre le licenciement de huit employés de l'usine (voir *LO* n° 1489), ne fléchissait pas.

Au contraire même, c'était maintenant 90% des 430 travailleurs de l'usine qui avaient cessé le travail, et se relayaient au piquet de grève. Cette détermination est d'autant plus nécessaire qu'en face, la direction refuse toujours catégoriquement de revenir sur un seul de ces licenciements.

Six des huit salariés concernés ont fini par accepter leur licenciement, après des pressions que l'on imagine aisément. La grève a cependant obtenu que la prime de départ soit portée de 65 000 à 240 000 F. Quant aux deux derniers, qui refusent toujours d'être mis à la porte et recueillent en cela le soutien total des grévistes, le patron proposerait maintenant d'ajourner de six mois leur licenciement.

Est-ce la traduction des injonctions de la direction nationale de l'entreprise, qui semble-t-il s'inquiète et s'impatiente devant la durée et la profondeur d'un mouvement qui paralyse toute l'activité de l'usine, y compris celle des sous-traitants ? En tout cas, cette proposition est toujours jugée inacceptable par les grévistes qui réclament la réintégration pure et simple de ces deux camarades. Et on parle maintenant du paiement des heures de grève.

La mobilisation exceptionnelle et la solidarité sans faille des travailleurs de la SNPE, à travers ces deux semaines de lutte, constitue le meilleur gage pour la suite, contre les mauvais coups que les salariés sentent venir dans les mois à venir.

Famille Eco/Boum
Argenteuil (Val-d'Oise)

DU CHOCOLAT TRÈS AMER

Famille Eco est une horrible entreprise d'Argenteuil où le 20e siècle se confond avec le siècle précédent. On y emballe les chocolats dans ces boîtes de chocolats offertes en particulier au moment des fêtes. Les principaux clients sont les Comités d'Entreprise et de nombreuses municipalités. En temps ordinaire, c'est une cinquantaine de travailleurs en fixe, mais à partir d'octobre, pour les fêtes de fin d'année, c'est jusqu'à près de 300 intérimaires embauchés.

Dans les locaux vétustes d'anciennes entreprises, les travailleurs de Famille Eco travaillent dans une drôle d'ambiance de fête. Durant les derniers froids, pas de chauffage dans les ateliers, l'eau y a gelé et les canalisations ont éclaté. Quant aux horaires, c'est du genre 6h-20h : 14 heures d'affilée !

Malgré la difficulté, et en liaison avec des militants de l'Union Locale CGT d'Argenteuil, une section syndicale tient tête depuis des années à une direction de combat. C'était dernièrement un salarié licencié prétendument pour avoir dérobé quelques morceaux de sucre. C'est une guérilla continuelle pour se débarrasser des élus, en les isolant, en tentant de les démoraliser. Vis-à-vis de travailleurs combatifs, ce sont des réflexions de la part du patron du genre : « *Il faut que je me débarrasse des grévistes un par un* ».

Aujourd'hui, sous prétexte de mauvaises affaires, c'est la volonté de licencier 6 travailleurs en fixe, essentiellement des syndiqués.

Malgré tout, les travailleurs tiennent bon. Peut-être parce qu'ils ont le sentiment de ne pas être seuls ; c'est effectivement pour l'instant sur Argenteuil un cas assez exceptionnel d'activité ouvrière commune entre les travailleurs de cette entreprise très dure et d'autres travailleurs de plus grosses entreprises de la localité.

Les ingrédients pour que, face aux mauvais coups de la direction, cela fasse boum, en écho !

Réédition

Le Mexique insurgé de John Reed

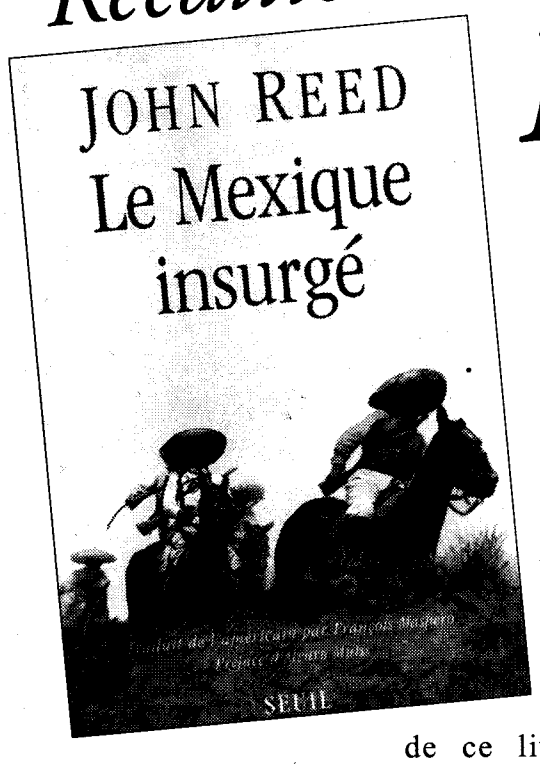

La révolution mexicaine commença en 1910 par la chute et le départ en exil du dictateur Porfirio Diaz, après trente-cinq ans de pouvoir sans partage. Il fut remplacé par Francisco Madero, attaché à la Constitution (ses partisans se faisaient appeler les «constitutionnalistes»), mais ce propriétaire terrien n'avait aucune sympathie pour les réformes sociales, surtout la réforme agraire à laquelle aspiraient ceux qui formaient pourtant l'essentiel des troupes de cette révolution : les paysans pauvres. Madero tenta même d'écraser ceux regroupés par Emiliano Zapata dans l'État de Morelos.

Madero n'en fut pas moins renversé et exécuté en février 1913 par le général Huerta, sur les conseils de l'ambassadeur américain. Cette mort fit de lui un martyr, perçu désormais, bien qu'à tort, comme un révolutionnaire. Ses partisans se firent appeler les « madéristes». Dès le début, il existait au sein des différentes factions militaires de la révolution mexicaine une contradiction entre les aspirations des masses paysannes, dont Pancho Villa ou Zapata se faisaient les interprètes honnêtes, et les ambitions politiciennes de généraux qui s'opposaient à l'armée fédérale de Huerta pour prendre sa place, tels Orozco ou Carranza.

Quand John Reed arriva au Mexique à la fin de l'année 1913, il avait une connaissance confuse de cette situation et comme il livre surtout ses impressions sur ce qu'il découvre dans ce Mexique en insurrection, le lecteur ne doit pas attendre de ce livre un exposé construit sur la révolution mexicaine, ce qui peut être déroutant si on ne situe pas « madéristes », « constitutionnalistes» et «fédéraux».

En revanche, il sut voir et montrer au lecteur l'esprit révolutionnaire des paysans pauvres insurgés, en même temps qu'il essayait de se faire une opinion sur les chefs militaires de cette révolution, notamment Villa et Carranza décrits ici.

Partager la vie de ces Mexicains pauvres n'alla pas sans difficultés pour John Reed qui, à leurs yeux, représentait le «gringo». Il lui fallut parfois ruser pour ne pas être abattu par un «tueur de gringos» éméché ou pour gagner la confiance de pauvres gens qui avaient été si souvent trompés mais qui, ayant pris les armes, n'entendaient plus s'en laisser compter.

Reed a su reconstituer dans ces pages les aspirations des simples soldats de la révolution, notamment la soif de terres qui allait jeter les paysans dans la lutte armée pendant des années, les hommes marchant au combat souvent accompagnés de leur compagne ou d'un de leurs enfants. Le livre donne un aperçu de ces combats incessants. La lutte fut longue, puisque ce n'est que dans les années trente que l'État mexicain né de la révolution leur céda quelques droits.

La visite des sommets de la révolution est également éloquente. Quelle différence entre un Pancho Villa, qui fait preuve d'astuce pour que les plus pauvres de sa province de Chihuaha puissent au moins se nourrir, et un Carranza qui refuse de répondre à des questions sur la répartition des terres ou le droit de vote des paysans. Les ambitions d'un Carranza sont évidemment aux antipodes des rêves d'un Villa, qui confie à Reed : «*Lorsque la nouvelle République sera établie, il n'y aura plus d'armée au Mexique. L'armée, c'est le plus grand appui de la tyrannie. Sans armée, pas de dictateur. Nous mettrons l'armée au travail. On établira dans toute la République des colonies militaires, formées de vétérans de la révolution. Ils travailleront trois jours par semaine, et durement, car le travail honnête est beaucoup plus important que la guerre, et seul celui-ci peut former de bons citoyens.* » Pas étonnant que les ennemis des paysans pauvres aient fini par faire abattre Villa et Zapata.

Au total, c'est un livre plein de détails vivants qui aide à comprendre comment se déroula cette révolution à laquelle il manqua malheureusement une direction claire et consciente de ses buts historiques. Une direction que, en l'absence d'un mouvement ouvrier révolutionnaire qui puisse ouvrir une perspective de renversement du capitalisme, les paysans insurgés ne pouvaient trouver dans leurs propres rangs.

Jacques FONTENOY

Le Mexique insurgé, *de John Reed, éditions du Seuil, 313 pages, 130 F.*

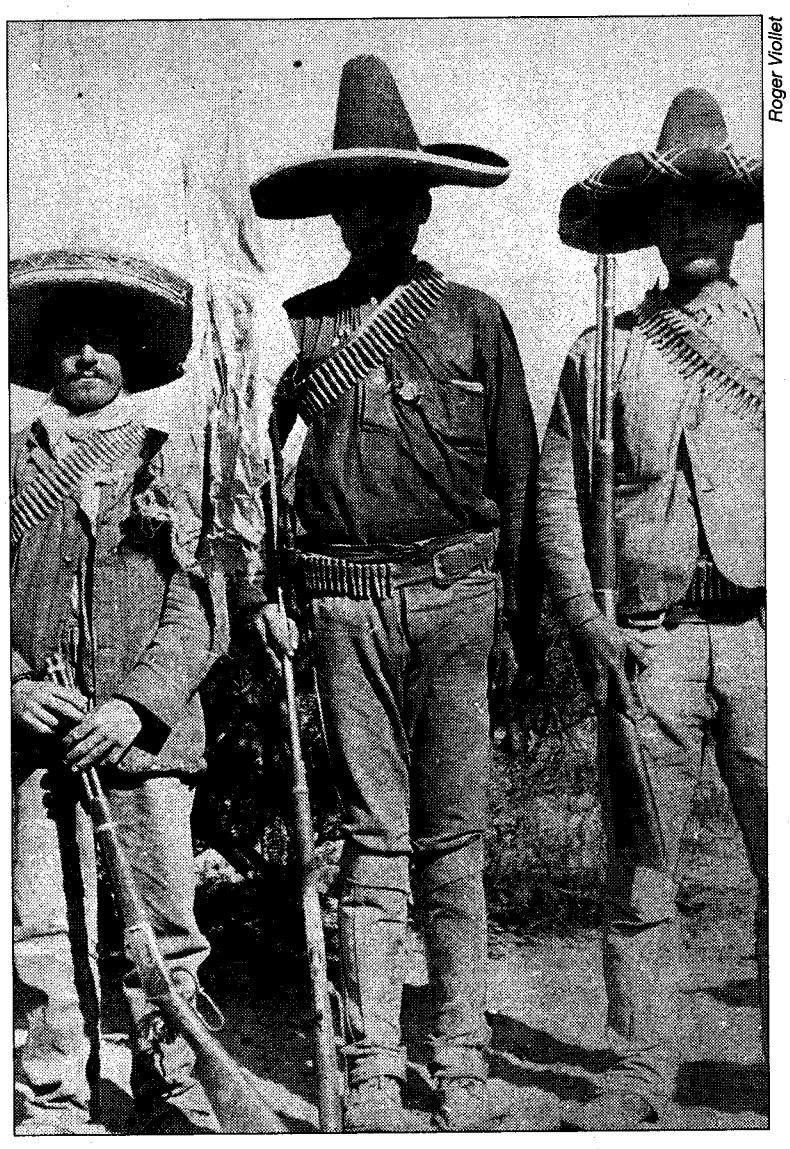
Roger Viollet

Trop tard de Lucien Pintillé

Cette histoire policière a pour théâtre la vallée minière de Jiu, au fin fond des Carpathes, dans la Roumanie actuelle. Cette enquête sur des meurtres mystérieux de mineurs, au fond même de la mine, est une occasion de voir la situation catastrophique dans laquelle se trouve la population roumaine aujourd'hui. Les conditions de travail des mineurs semblent ne pas avoir changé depuis un siècle. La dureté des conditions de vie des familles ouvrières, entassées dans des logements exigus, contraste avec la richesse provocante du directeur, entre autres, qui n'hésite pas à se payer un hélicoptère de l'armée pour le mariage de sa fille.

Rien n'a changé même sur le plan politique depuis la chute de Ceaucescu. Le film évoque la façon dont le président Ion Iliescu utilisa ces mineurs en 1991 contre la contestation qui le mettait en cause. Le «nouveau régime», pas vraiment beaucoup plus démocratique que le précédent, a entraîné la Roumanie dans une misère peut-être encore plus profonde. Et ce sont aussi les désillusions de ceux qui espéraient un changement, dont le cinéaste fait partie semble-t-il, qui s'expriment. Comme le dit le directeur de la mine, les choses vont empirer encore car il faudra bien fermer ces mines qui ne sont pas rentables.

Le ton de la dérision utilisé ne passe pas toujours très bien, mais le film est au moins l'occasion de voir une image de la Roumanie d'aujourd'hui.

Aline RETESSE

Anniversaire

LES TROIS « L »

Il fut un temps où, en cette fin janvier, le mouvement communiste commémorait l'anniversaire de la mort de ceux que l'on appelait les « trois L » : Lénine, Luxemburg et Liebknecht.

Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht furent assassinés le 15 janvier 1919, durant la « semaine sanglante » de Berlin, quand la soldatesque écrasa la première tentative du prolétariat allemand de prise du pouvoir. Lénine mourut le 21 janvier 1924, dans le pays de la première révolution prolétarienne victorieuse.

Fin 1918, la bourgeoisie allemande et son personnel politique venaient de voir s'effondrer le régime du kaiser sous les coups du prolétariat et des soldats gagnés à l'exemple russe. La révolution ouvrière menaçait de balayer leur « ordre » : il fallait la priver de ses chefs les plus prestigieux, que les insurgés venaient de libérer de prison et qui venaient de fonder le Parti Communiste d'Allemagne.

Liebknecht et Luxemburg avaient été emprisonnés pour avoir combattu la trahison des dirigeants socialistes qui, en Allemagne comme en France, avaient, en août 1914, rallié leur bourgeoisie pour envoyer la classe ouvrière à la boucherie. Dans ce combat, Liebknecht et Luxemburg avaient gagné une autorité, un prestige importants auprès de la classe ouvrière allemande. Il ne suffisait plus à l'époque aux dirigeants allemands d'arrêter Luxemburg et Liebknecht, il leur fallait les assassiner. Ils décapitaient ainsi la révolution allemande, la privant de ses deux dirigeants. Les chefs du parti socialiste se chargèrent de ce « travail » : en dirigeant la répression, ils savaient sauver leur bourgeoisie.

En associant les « trois L », les ouvriers révolutionnaires honoraient la mémoire de trois dirigeants communistes dont la disparition allait, à des époques et dans des contextes différents, faire cruellement défaut au mouvement ouvrier mondial.

En Allemagne, en 1919, bien sûr, et plus tard, en 1923, lorsque le prolétariat tentera, encore, sans succès, de prendre le pouvoir.

Mais aussi en URSS, après la mort de Lénine, quand Trotsky resta seul, parmi les dirigeants révolutionnaires de cette époque, pour défendre l'héritage des « trois L », leur combat, leurs idées contre les déformations et les errements de la direction stalinienne, direction qui s'appuyait sur ceux qui, en URSS, en avaient assez de la révolution, et qui sous prétexte de construire le socialisme dans un seul pays, c'est-à-dire un régime à l'usage unique de ceux qui s'étaient construit quelques privilèges, renoncèrent, voire s'opposèrent, à l'internationalisme et à la révolution mondiale. Situation et régime qui conduisirent au despotisme sanglant de Staline durant trente ans.

P.L.

Leur société

UN « DROIT » D'ASILE AUQUEL BIEN PEU ONT DROIT !

Bousculade ordinaire à la préfecture de Bobigny pour l'obtention des cartes de séjour et du droit d'asile.

J.F. Roussier/AFP

« La France, terre d'asile, terre des droits de l'Homme »... Tu parles ! Même si l'image d'Epinal ne correspond guère – et cela ne date pas d'hier – à la réalité, ladite image a de plus en plus mauvaise mine.

Récemment, le Conseil d'État a même dû condamner – on appelle cela un « rappel à l'ordre » – l'administration pour avoir refusé le statut de réfugié politique à un Libérien, qui y a droit malgré les conditions de plus en plus restrictives mises légalement à l'octroi de ce statut.

Commentant l'arrêt du Conseil d'État, la presse a publié des chiffres qui montrent qu'en France – mais le même phénomène s'observe dans les autres pays dits civilisés – le nombre des demandes d'asile ne cesse de chuter. De plus de 61 000 en 1989, on est passé à 26 000 en 1994, 20 000 en 1995 et, pour 1996, il ne semble pas que cela atteigne les 17 000 demandes. Il n'y a évidemment pas moins de guerres, de persécutions en tout genre de par le monde, et donc pas moins de raisons pour que des réfugiés cherchent asile en France. Mais, les candidats au statut de réfugié savent aussi que le nombre de cartes distribuées, lui aussi, ne cesse de diminuer : à peine 7000 en 1994, 4700 environ en 1995, bien moins probablement en 1996. Et cela doit en décourager plus d'un.

Le monde n'est devenu subitement ni plus pacifique ni moins barbare, mais l'administration a des ordres. Et elle les interprète à sa façon, en répercutant la montée des préjugés xénophobes, racistes et, bien sûr, sociaux.

Mais les Mobutu, les Jean-Claude Duvallier, voire demain un dirigeant sud-coréen chassé par une insurrection populaire ou ouvrière, n'ont eu et n'auront aucun problème pour trouver un asile en France contre les « persécutions » qu'ils auraient quelque raison de redouter – juste retour des choses – de leur peuple. Mais, il suffit d'imaginer un instant qu'un paysan zaïrois chassé par les exactions de soudards en uniforme ou un habitant d'un bidonville d'Haïti menacé par les bandes à la solde des nantis locaux prétende au même droit pour qu'il existe plus qu'un doute sur la façon dont sa demande serait examinée par l'administration... si même il arrive jusqu'ici pour la déposer.

Bien sûr, du temps de l'URSS et des pays de « démocraties populaires », guerre froide oblige, les autorités étaient mieux disposées vis-à-vis des réfugiés arrivant de ces pays que, par exemple, à l'égard de militants de mouvements noirs qui auraient été forcés de quitter les Etats-Unis. Mais même ce petit « plus » a eu une fin : aujourd'hui les États occidentaux décernent des brevets de « démocrates » aux Eltsine et consorts, quoi qu'ils fassent en Tchétchénie ou ailleurs, et les frontières de l'Est ont beau avoir été ouvertes, cela rend sans doute moins facile de venir chercher asile ici.

Eh oui, le sort des réfugiés politiques forcés à l'exil n'est pas des plus enviables. Surtout quand les pays riches, pour des raisons de démagogie politico-électorale, jouent du rejet de l'étranger. Et si obtenir ce statut s'apparente de plus en plus à un parcours du combattant, là comme ailleurs, ce sont des critères d'origine, de position sociale, et de fortune bien sûr, qui restent le meilleur « argument » pour faire valoir son droit...

Au sommaire de :

LUTTE DE CLASSE n°24

(décembre 1996)

- **Les textes de la conférence nationale de Lutte Ouvrière**
- Union européenne, Euro et marché mondial
- L'ex-Union soviétique et son évolution
- La situation intérieure
- Russie 1996
- Les tâches immédiates des communiste révolutionnaires

Prix : 10 F

Envoi contre 12 F en timbres

« L'HUMANITÉ » NATIONALISTE

Suite à la publication dans le journal anglais *The Indépendant* d'un article faisant état de projets franco-allemands pour harmoniser leur politique fiscale, une polémique s'est développée à ce sujet, après le démenti de Paris et de Bonn. À la suite de quoi *L'Humanité* part en guerre contre ceux qui veulent imposer « *après la monnaie unique, l'impôt unique* », en s'indignant de ce que « *chaque pays perdrait ainsi la maîtrise de ses choix budgétaires* ».

Comme si les travailleurs maîtrisaient quoi que ce soit parce que, pour l'instant, leurs impôts se décident à Paris. Le rôle de l'impôt a toujours été de prendre dans leur poche pour faire tourner une machine qui les opprime : l'armée, la police, la justice. C'est aussi le moyen pour l'État de reverser par de multiples filières aux capitalistes ce que le percepteur a arraché aux salariés. Cela quel que soit le gouvernement auquel la bourgeoisie confie ses affaires; de droite ou de gauche, avec ou sans ministres communistes, et quel que soit le pays concerné. Les travailleurs n'ont aucune prise ni sur ce qu'ils payent, ni sur la manière dont les politiciens bourgeois l'utilisent !

Après avoir vu *L'Humanité* défendre le franc, va-t-on la voir monter au créneau pour la TVA, la CSG ou la taxe sur les produits pétroliers « à la française » ?

D.M.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995